

le 15^e jour du mois

MENSUEL DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

e MARS 2014/232



BELGIQUE
BELGIE
P.P.
LIEGE X
BC 1140

Bureau de dépôt Liège X
Éditeur responsable :
Annick Comblain
Place de la République
française 41 (bât. O1)
4000 Liège
Périodique
P. 102 039
Le 15^e jour du mois
Mensuel
sauf juillet-août

Archéologie Andennaise ASBL



SPÉCIAL ÉLECTION
DU RECTEUR

2à12

sommaire

Coopération au développement
Carte blanche de Bob Kabamba
Page 2

Au chevet des baleines
L'European Cetacean Society
se réunit à Liège
Page 5

ENABLE
Le CIP participe à un très grand
projet européen
Page 5

Tous à vélo !
Les deux-roues font leur *coming out*
Page 10

Environnement
Anticiper le réchauffement
climatique ?
Page 11

4 questions à
Jean-Pierre Bourguignon,
sur l'euthanasie des mineurs
Page 12

Sur les traces de l'homme

Donner du sens aux vestiges

A l'occasion de l'initiative wallonne "2014, année de l'archéologie", le Pr Marcel Otte, spécialiste de la Préhistoire, donnera une conférence le 25 mars. Il reviendra sur les grands chantiers menés sur différents sites en Wallonie et réaffirmera la spécificité du travail universitaire en ce domaine. Pour lui, les fouilles ne sont qu'une étape vers la compréhension de l'évolution humaine : l'archéologie reconstitue l'évolution de l'homme par sa pensée sociale.

Voir page 3

La circulation sur le campus

L’ULg interroge les étudiants

Se rendre facilement à l’Université et circuler aisément d’un campus à l’autre devraient relever de l’évidence. Hélas, au fil des années, les embouteillages se sont multipliés et finissent par pénaliser l’accessibilité au campus, y compris pour les transports en commun. Pour “prendre le taureau par les cornes” et envisager des pistes de remédiation aux multiples problèmes de mobilité, la Commission mobilité et urbanisme de l’ULg (Cemul) a décidé de lancer, fin 2013, une enquête auprès des étudiants afin de mieux connaître leurs modes de déplacement privilégiés ainsi que leurs attentes en matière de mobilité.

Même si l’exploitation des données de cette enquête n’est pas encore complète, les premiers résultats mettent bien en évidence un certain nombre d’enjeux dans le domaine de la mobilité vers et entre les différents sites de l’ULg. Et sans surprise majeure : l’amélioration des transports en commun afin de permettre un meilleur accès au site du Sart-Tilman tient du leitmotiv.

1500 réponses

« Nous avons reçu près de 1500 réponses valables, ce qui constitue un bon échantillon quantitatif. Il est aussi qualitatif puisqu’il est très représentatif de la population étudiante, tant en ce qui concerne le domicile et les Facultés que l’âge, par exemple », se félicite Bruno Bianchet, chercheur qualifié au Lepur (centre de recherche sur la ville, le territoire et le milieu rural) en charge du questionnaire et de son dépouillement. L’enquête* a mis notamment mis en évidence la répartition spatiale des étudiants de l’ULg : 30% habitent dans la commune de Liège si on inclut les kotteurs dans l’analyse. Un étudiant-kotteur sur trois loue un logement dans les quartiers Avroy, Angleur et Fragnée. C’est sans doute là qu’il faudrait porter l’essentiel de l’effort en matière de transports en commun car, hélas, « l’enquête montre que, beaucoup d’étudiants, y compris des kotteurs, utilisent une voiture personnelle pour rejoindre le Sart-Tilman. Ce qui constitue un surcoût important pour les familles, constate Bruno Bianchet, et un coût pour l’ULg obligée de pourvoir aux parkings et à leur entretien. » Or, avec une demande potentielle** de pratiquement 4000 véhicules pour les étudiants et 1700 pour le personnel, les capacités de stationnement du campus arrivent aujourd’hui à saturation.

La dissémination des sites universitaires, et typiquement la desserte du Sart-Tilman, est un véritable défi pour les TEC, la société de transports en commun. La majorité de la clientèle n’est présente que 200 jours par an environ, pour des trajets très asymétriques avec des pointes horaires très fortes. En effet, tous les cours commencent à

peu près en même temps le matin, ce qui induit une demande très dense vers le Sart-Tilman. L’inverse se produisant en fin de journée. « L’offre de bus ne peut être dimensionnée sur la seule base de ces demandes de pointe, ne serait-ce que pour des raisons économiques, explique le Pr Jacques Teller (département Argenco). Une première solution serait de niveler ce pic de demandes, en étalant les heures de début et de fin des cours, comme cela se fait sur d’autres campus, et en communiquant de façon régulière ces horaires au TEC. »

S’il y a certainement des pistes à investiguer du côté du covoiturage ou des parkings de délestage, comme celui aménagé au Country Hall, des décisions intéressantes pour l’ULg et ses étudiants ont d’ores et déjà été prises par les TEC, comme, par exemple, un renforcement des lignes 48 et 58 aux heures de pointe.

Mise en place d’une ligne 148

La Société régionale wallonne du transport (SRWT) mène de son côté une étude pour mettre en place une nouvelle ligne, 148, qui devrait quitter la place Saint-Lambert pour rejoindre les hauteurs, via la place du 20-Août, en passant par les quais de la Dérivation et Angleur. Des problèmes d’aménagement du quai Mativa et d’encombrement au feu rouge de la Médiacité devront toutefois être réglés si l’on entend assurer une liaison rapide et efficace entre le centre-ville et le Sart-Tilman par cet itinéraire. La SRWT s’est engagée, par ailleurs, à aménager les voiries sur le site du Campus afin de rapprocher les arrêts de bus des principaux pôles étudiants. L’ULg entreprend, elle, l’aménagement d’une voie lente sur la partie nord du campus, de manière à rendre plus praticables les liaisons piétonnes entre les bâtiments.

Le Pr Jacques Teller plaide par ailleurs pour la mise en service d’une nouvelle ligne de bus le long de la N63, reliant Marche à la gare des Guillemins en passant par le campus du Sart-Tilman. Il s’agirait d’un “Rapidobus”, un bus à haut niveau de service, proposant un service rapide et des points d’arrêt plus espacés qu’une ligne de bus conventionnelle, sur cette nationale. Les communes concernées avancent de concert avec l’Université sur ce projet, lequel prend place dans le nouveau schéma de développement de l’espace régional.

Marc-Henri Bawin

* Une synthèse des résultats complets de l’enquête sera mise en ligne : www.sedeplacer.ulg.ac.be
** Tout le monde n’est pas présent en même temps, d’où la notion de demande potentielle.



Parking sauvage au Sart-Tilman

La question du tram

« Lors de l’étude d’incidence du projet de tram à Liège, il est clairement apparu que la fonction enseignement, et singulièrement l’ULg, avait peu été prise en considération, fait remarquer Bruno Bianchet. Nous ne remettons pas en cause la qualité de cette étude (ni l’utilité du tram), c’est plutôt le manque d’information relative à son impact sur la desserte des pôles périphériques que nous critiquons. » Forte de son poids démographique, l’Université s’est alors lancée dans une concertation constructive avec la SRWT : une plateforme de contact a été mise en place par la ville de Liège, rassemblant l’ULg, le CHU, les TEC, la SRWT et le Service public de Wallonie. Elle permet à chaque partenaire d’exposer ses projets en matière de mobilité et d’exprimer ses avis dans un esprit de dialogue et de recherche des meilleures solutions en tenant compte, évidemment, des impératifs de chaque acteur. « Les contacts sont réguliers et l’esprit constructif. L’outil remplit pleinement son rôle d’amélioration du service à la communauté », résume le Pr Jacques Teller.

carte BLANCHE

Coopération universitaire au développement

Suite et fin ?



Bob Kabamba

Lors de la déclaration de politique générale d’octobre 2000, le Premier ministre avait annoncé le transfert de certaines compétences en matière de coopération au développement aux Communautés et aux Régions. Les accords du Lambermont qui ont suivi (2000-2001) prévoyaient ainsi leur régionalisation pour 2004, mais ce projet de réforme n’a pas été mis en œuvre par la loi spéciale du 13 juillet 2001.

Depuis cette période, cette question n’a jamais cessé d’alimenter le débat au sein des organisations actives dans ce secteur. Partisans et opposants n’ont cessé de s’affronter. Dans un premier temps, le débat a tourné autour du concept de “défédéralisation” de certaines compétences, dont la coopération au développement. De nombreux colloques, séminaires, rencontres, publications furent consacrés à ce concept. Les discussions ne se limitèrent pas seulement à la sphère des académiques ou des organisations de coopération au développement, mais s’étendirent aussi aux partis politiques et syndicats. Le débat est vite devenu un enjeu de société. Chacun y allant de son argumentation pour justifier sa position en faveur ou non de cette politique. La question ne fut pas tranchée.

Lors des élections régionales et européennes de 2004 et suivantes, la défédéralisation n’a plus fait l’objet d’un vif débat. Il a fallu attendre les élections de 2010 et la longue crise politique qui en a découlé pour le voir revenir à l’ordre du jour, mais avec la mise en exergue d’un nouveau concept : “les compétences usurpées”. Dans le cadre de la réforme de l’Etat, il s’agit des

compétences fédéralisées mais qui sont toujours financées et organisées au niveau fédéral. Le gouvernement fédéral a placé la coopération de l’enseignement supérieur sur la liste des compétences usurpées et devant donc être financée par les entités fédérées. Le débat est fort sensible, car il concerne aussi d’autres secteurs comme la santé et les primes syndicales de certains fonctionnaires régionaux.

Vu le contexte de crise et de restrictions budgétaires, il est à craindre que les entités fédérées, surtout la Fédération Wallonie-Bruxelles, ne soient pas en mesure de poursuivre le financement des différents projets entamés. Ces derniers risqueraient tout simplement de s’interrompre. Dans les pays du Sud bénéficiaires, l’arrêt de cet appui serait dommageable pour de nombreux partenaires universitaires. Pour certains observateurs, cette décision ne répond à aucun enjeu politique majeur et ne fait suite à aucun débat préalable. En fin de compte, elle n’est qu’un moyen de permettre à l’Etat belge d’atteindre les résultats recommandés par le Traité européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance. Il s’agit d’économies déguisées qu’a décidé le gouvernement fédéral. La coopération est un des secteurs contribuant de manière plus discrète et moins polémique que d’autres aux différentes politiques d’ajustements budgétaires.

Cette décision a toutefois provoqué des protestations de la part des organisations tant publiques que privées actives dans la coopération au développement et les universités. A plusieurs

reprises, des membres de l’exécutif fédéral ont été interpellés à ce sujet. Les partenaires du Sud se mobilisèrent aussi. Car il est un fait que ces coupes budgétaires auraient des répercussions sur leurs activités et projets. Les efforts de certains partenaires du Sud seraient réduits à néant. Dans un article de *La Revue nouvelle*, le politologue Jean-Claude Willame a même parlé “d’un de coup d’Etat bien belge”. En réponse à cette mobilisation, des mesures transitoires ont été prises qui semblent régler certains problèmes à court terme, mais sans assurer la pérennité de la coopération de l’enseignement supérieur.

L’arrêt de cette coopération aura certainement un impact sur la qualité de ce qui reste de l’expertise belge dans les pays en développement. A la veille des élections du 25 mai que beaucoup de politologues qualifient de “cruciales”, aucun parti politique ne semble faire de la coopération universitaire au développement une priorité ou un enjeu fondamental pour la politique étrangère de la Belgique. Ainsi, il est à craindre qu’au lendemain de ces élections, cette question n’échappe pas à l’éternel débat communautaire entre le nord et le sud du pays et ne soit tranchée au détriment des bénéficiaires des pays du Sud. Peut-on déjà prédire la fin de la coopération universitaire au développement ?

Bob Kabamba, chargé de cours au département de science politique, directeur de la cellule appui politologique Afrique-Caraïbes

* Voir la page www.revue nouvelle.be/blog/e-mois/2013/07/ consultée le 12 février 2014

Archéo 2014

La Wallonie riche d'un patrimoine enfoui

Marcel Otte n'a pas la mémoire courte. Mais impossible pour lui de se souvenir avec précision du nombre de fouilles auxquelles son service et lui ont participé ces dernières années. « Une centaine, peut-être ? », hasarde-t-il. Entre celles se déroulant en Wallonie, en Europe orientale, en Asie centrale, au Maghreb, en Chine... Difficile d'en dresser l'inventaire !



Marcel Otte

Quel que soit leur nombre, les sites passés au crible par les équipes du service de Préhistoire et d'archéologie de l'Université abondent. Lors de la conférence qu'il donnera le 25 mars prochain, le professeur de Préhistoire (également docteur en histoire de l'art et archéologie) ne manquera pas de matière pour illustrer ses propos. « L'objectif sera de tirer le bilan de ce que nous avons réalisé en Wallonie ces 20 dernières années. Où nous avons travaillé, sur quels thèmes, sur quels sites », annonce-t-il.

De la place Saint-Lambert à la grotte de Sclayn

Si l'exposé de Marcel Otte se limitera géographiquement au sud de la Belgique, alors que ses recherches ont pris pour décor les quatre coins du monde ou presque, c'est parce que l'événement s'inscrit dans le cadre d'"Archéo 2014", année de l'archéologie décidée par la Région wallonne, qui verra se succéder expositions, visites de chantiers, promenades archéologiques, ateliers, projections de films, etc. Au total, 180 activités sont d'ores et déjà programmées*.

La conférence du Pr Otte figure donc au programme. Seront évoquées les fouilles de la place Saint-Lambert et les nombreuses découvertes successives auxquelles elles ont donné lieu : « Nous avons trouvé des sujets d'émerveillement : des installations méso-lithiques (VII^e millénaire), les traces des premiers sédentaires néolithiques, des occupations celtiques, une vaste construction gallo-romaine, un hypocauste (système de chauffage), des installations mérovingiennes, les églises carolingiennes, les vastes constructions du siège de la cathédrale de l'époque carolingienne et le siège de l'évêché. Un chantier gigantesque, durant lequel nous étions poussés par notre fibre liégeoise. Notre fouille, tourmentée par les édiles politiques, débuta en 1977 et dura jusqu'en 1984. Tous comptes faits, je remonterai peut-être plus loin que ces 20 dernières années ! », sourit-il.

Il y eut aussi le site de Stavelot et les origines de l'abbaye. La grotte de Sclayn, près d'Andenne, a également tenu une place importante : des centaines d'objets y ont été mis au jour, dont certains datent de plus de 100 000 ans, mais aussi des ossements d'animaux chassés, des pierres taillées ainsi que la mâchoire du fameux "enfant de Sclayn", un petit Neandertalien d'environ 8 ans qui vivait là-bas il y a quelque 120 000 ans. Ce chantier toujours en cours s'accompagne de celui de Modave, au lieu-dit Trou Al'Wesse, une grotte qui révèle depuis 2003 de nombreuses traces d'occupations humaines.

Archéologie Andennaise ASBL



« La Belgique possède une tradition de plus de deux siècles de recherches en Préhistoire. La Wallonie constitue un territoire riche en abris rocheux où les hommes ont vécu. Tous ces sites sont devenus des laboratoires pour nos étudiants, tenus par nos programmes d'enseignement d'y poursuivre leur formation liégeoise », fait remarquer le Pr Marcel Otte. Aujourd'hui, il voyage davantage en Iran, tandis que le service d'archéologie de l'ULg mène différents projets de recherche en Moldavie, au Maroc, en Afrique du Sud, en Chine, en Mongolie, en Ouzbékistan, dont les découvertes seront évoquées lors de la conférence.

Comprendre l'homme du passé

Pour cet infatigable arpenteur du lointain passé préhistorique, le travail universitaire est loin de se limiter à l'étape des fouilles, aussi importantes soient-elles. « Il est bien sûr essentiel de rassembler les données, mais l'archéologie ne se limite pas au terrain. Il s'agit surtout de comprendre l'évolution humaine. Une démarche complexe, car elle dynamise la continuité et éclaire ses mécanismes évolutifs subtils. »

Comment expliquer l'histoire humaine à grande échelle ? D'où vient l'homme et selon quel processus a-t-il évolué ? Autant de questions en toile de fond de la démarche scientifique s'imposant alors aux chercheurs en quête des mouvements démographiques. « Notre considération principale tient à l'émergence de la conscience, elle se traduit par des manifestations techniques, sociales et artistiques qui justifient la conscience de l'homme vis-à-vis de sa place dans l'Univers, affirme le Pr Marcel Otte. Il s'agit d'un système qui donne à une civilisation une justification de sa place dans le monde. Ainsi, les ossements animaux abattus ne servent pas seulement à établir quelles espèces vivaient sur un site, mais aussi quels rapports la société humaine entretenait avec ces animaux, qui fut chargé de les abattre et selon quels processus. Symétriquement, les restes d'objets travaillés expriment la solidarité, les systèmes d'échange. Et les décorations corporelles expriment la détermination d'un clan, d'une hiérarchie et d'une fonction sociale. L'archéologie reconstitue l'évolution de l'homme par sa pensée, pas uniquement individuelle, mais surtout sociale qui tisse les liens entre les membres d'une population. »

Étonnamment, les archéologues constatent que l'évolution humaine suit partout dans le monde les mêmes étapes : maîtrise des habitats, conquête du feu, utilisation d'outils, passage à l'agriculture, sédentarisation, constitution de la société, urbanisation, hiérarchisation sociale, écriture, religion, philosophie. Pourquoi une telle évolution analogue dans l'humanité ?

La question reste ouverte et la réponse y sera peut-être un jour apportée mais ne sera jamais définitive. Cet aspect de la discipline stimule particulièrement le Pr Marcel Otte. « Notre rôle à l'Université est de donner un sens profond à tout phénomène et cela nous distingue d'autres institutions vouées à récolte de données. Il ne s'y limite pas : nous ne pouvons pas attendre des "découvertes" pour le com-

Le Printemps des sciences part à la recherche des origines

Déjà complets ! Les ateliers "Quand l'archéologie, la chimie et la physique donnent un âge aux choses", organisés conjointement par Pierre Noiret, chef de travaux au service de Préhistoire de l'ULg, et par le Préhistosite de Ramioul dans le cadre du Printemps des sciences, ont rapidement suscité l'intérêt du public scolaire. Ces modules destinés aux élèves du secondaire s'intéressent à la datation, une étape essentielle dans la collecte de données en archéologie. Des méthodes scientifiques comme le carbone 14, la stratigraphie ou encore la dendrochronologie (l'analyse des cernes de bois) seront détaillées grâce à des manipulations et des explications de chercheurs.

Pour ceux qui n'auraient pas été suffisamment informés, le service de Préhistoire – épaulé par le Préhistosite de Ramioul – a mis sur pied une autre activité scolaire, baptisée "D'où venons-nous ? Que sommes-nous ? Où allons-nous ?", laquelle encourage les élèves à se poser des questions existentielles sur les origines de l'homme, d'hier à aujourd'hui.

Il faut dire que le thème de ce Printemps des sciences semble taillé sur mesure pour l'archéologie : "A la recherche des origines". Mais le service de Préhistoire de l'ULg est loin d'être le seul à avoir été mis à contribution pour l'organisation de cette nouvelle édition. Plus de 60 activités à destination des élèves du primaire et/ou du secondaire



Archéologie Andennaise ASBL

prendre. Notre mission consiste à donner un sens historique, toutefois éphémère, au passé. Car cette attitude permet de stimuler de nouvelles recherches, de les remettre en cause et d'en chercher de meilleures. Voilà le travail du véritable archéologue scientifique. »

Mélanie Geelkens

* Voir le site <http://archeo2014.be/>

Dernières publications :
Marcel Otte (dir.), *Néantertal/Cro-Magnon. La rencontre*, éd. Errance, Paris, 2014
Marcel Otte a aussi participé activement à l'*Encyclopedia of Global Archaeology*, (12 vol. 1083 pages) publiée à New York en janvier 2014.

La Préhistoire à l'ULg, deux siècles depuis Philippe-Charles Schmerling

Conférence du Pr Marcel Otte

Le mercredi 25 mars à 19h, à la salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.366.58.07, courriel mary.etienne@ulg.ac.be

figurent au programme de cette semaine. Sans oublier celles qui ont aussi été conçues pour le grand public.

Différents événements sont notamment prévus à l'Institut de zoologie, comme ces ateliers consacrés à l'archéozoologie ("Dans la poubelle de nos ancêtres"), à la découverte de l'évolution (dinosauriens, végétaux, oiseaux, armes de chasse, etc.), à l'origine de nos réflexes, aux poissons de nos cours d'eau, à la notion du vivant, aux grandes étapes de l'histoire de la science.

D'autres rendez-vous sont également programmés au Sart-Tilman, à Arlon, à Gembloux, à La Reid et à Virton, centrés sur la psychologie, l'environnement, la chimie, les mathématiques, l'agriculture, la biologie, l'ingénierie... Il y en aura pour tous les goûts. Avec, cette année, la possibilité pour les classes qui ne pourraient pas se rendre au Printemps des sciences de le faire venir à elles, en invitant dans les écoles des chercheurs de l'ULg.

Printemps des sciences "A la recherche des origines"

Du 24 au 28 mars pour les écoles, le week-end des 29 et 30 pour le grand public (de 14 à 18h), à l'Institut de zoologie, quai Van Beneden 22, 4020 Liège.

Contacts : Réjouissances, tél. 04.366.96.96, courriel sciences@ulg.ac.be, site <http://printemps-des-sciences.ulg.ac.be/>

Etre artiste à la Renaissance

Epistolart : au plus près des textes

Grâce à l'obtention d'une subvention ARC (action de recherche concertée), le département de recherches interdisciplinaires "Transitions" se lance aujourd'hui dans un nouveau projet ambitieux, Epistolart. Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphaël : trois personnalités majeures de la Renaissance qui se sont extraites du statut d'artisan pour devenir de véritables artistes "vedettes". L'étude de leurs correspondances – et de celles de nombre de leurs collègues – pourrait nous en apprendre beaucoup sur le processus d'individualisation, entre stratégies de carrière et nouvelle conscience de soi. C'est le pari d'Epistolart.

De l'artisan à l'artiste

Porté par quatre femmes – Paola Moreno, Dominique Allart, Annick Delfosse et Laure Fagnart –, ce projet de recherche veut être fédérateur au sein du département, de l'Institution et même au-delà. « *Transitions a toujours voulu trouver un projet qui rassemblerait l'ensemble de ses chercheurs. Travailler sur un corpus de correspondances lié à des artistes permet en effet de faire surgir des questions à la fois relatives à l'histoire de l'art, à la philologie et au contexte historique* », explique Annick Delfosse, chargée de cours et historienne. « *Le statut de l'artiste à la Renaissance, statut qui connaît à l'époque de très grands bouleversements, nous intéresse*, poursuit Laure Fagnart, chercheuse qualifiée du FRS-FNRS et historienne de l'art. *C'est l'époque où le sculpteur, le peintre, l'architecte commencent à s'affranchir des corporations, à accorder une importance beaucoup plus grande à des activités plus*

intellectuelles. Et se détachent par conséquent du monde des artisans. » Un processus en réalité bien moins linéaire qu'il n'y paraît. « *Même les artistes les plus en vue de l'époque restent parfois encore attachés à des tâches subalternes*, explique la chercheuse. *Au cours d'une même carrière, l'artiste peut tantôt se retrouver dans une situation prestigieuse et tantôt dans la difficulté. Par ailleurs, le statut de tous les artistes n'évolue pas de la même façon, certains continuant à travailler dans l'anonymat.* »

La Renaissance est aussi une époque où la correspondance foisonne. Les artistes correspondent entre eux mais échangent de plus des lettres avec leurs mécènes, leurs clients, leurs marchands, leurs éditeurs. « *Notre hypothèse est de dire que la correspondance peut témoigner de l'évolution du statut de l'artiste*, poursuit Annick Delfosse. *Ces documents nous permettent de mieux entendre la voix de ceux qui écrivent, de nous faire entrer dans leur quotidien, dans les difficultés qu'ils éprouvent mais aussi dans leurs stratégies de carrière et la constitution de leurs réseaux. L'histoire de l'art est souvent connue par les traités théoriques mais, finalement, c'est bien la correspondance qui pourrait, nous permettre d'approcher le métier en tant que tel.* »

Rédition

Afin d'étudier ces lettres, l'équipe Epistolart a entrepris de se lancer dans un travail de réédition de grande envergure. « *La plupart des historiens de l'art qui approchent la correspondance échangée par les artistes ou à propos de réalisations artistiques le font à partir du célèbre*

Carteggio de Johann Wilhelm Gaye qui, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, a édité toute une série de lettres écrites par des artistes italiens ou leur ayant été adressées. Mais il les a éditées "à sa manière", en coupant, modifiant, résumant, etc. Notre objectif est de reprendre la totalité de ce corpus, de retrouver chacun des originaux et de recommencer un travail philologique historique systématique », poursuit la chercheuse.

Un travail qui trouvera son assise et son prolongement dans l'élaboration d'une base de données en ligne, outil qui sera mis à disposition de la communauté scientifique. « *Nous avons déjà de nombreux contacts avec des Italiens, des Français, des Anglais* », précise Annick Delfosse. Il s'agit donc d'un véritable projet fédérateur, capable de traverser les frontières disciplinaires et géographiques. A l'image des artistes exceptionnels de la Renaissance.

Julie Luong
voir l'article sur le site www.culture.ulg.ac.be/epistolart2014

Epistolart

Mercredi 19 mars, à 14h, présentation de l'ARC Epistolart, en présence des promotrices et de différents intervenants étrangers, à la salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège. Le même jour à 18h30, "Artistes de la Renaissance : une identité à édifier, un réseau à construire", rencontre-débat avec les Prs Dominique Allart et Paola Moreno, à la salle des Lumières, Cité Miroir, place Xavier Neujean, 4000 Liège. Information sur le site www.transitions.ulg.ac.be

L'urgence antibiotique

Le CIP au cœur d'un consortium européen



La problématique de la résistance des bactéries aux antibiotiques n'est pas nouvelle. Elle relève d'une préoccupation croissante dans le domaine de la santé publique et s'impose plus que jamais comme une priorité. « *Le problème actuel*, selon le Pr Moreno Galleni, directeur du Centre d'ingénierie des protéines (CIP), *c'est qu'il n'y a globalement dans le monde que peu de composés candidats antibiotiques. Il y a donc un hiatus entre le développement de la résistance des bactéries et les nouvelles molécules dont nous disposons dans notre arsenal thérapeutique.* » Pour y remédier, l'Europe a lancé "ENABLE", un projet de grande envergure (85 millions d'euros) coordonné par quatre sociétés pharmaceutiques, dont GlaxoSmithKline et Sanofi. Visant à la formation d'un consortium d'expertises des antibiotiques, ENABLE regroupe 34 partenaires issus d'universités et de PME diverses.

Dès avril 2014, les nombreux laboratoires européens participants étudieront la résistance bactérienne au prisme de leurs compétences spécifiques et de leurs niches de prédilection. Chacun amenant sa pierre à l'édifice. Parmi eux, le CIP de l'ULg. Créé en 1990 par le Pr Jean-Marie Ghuysen, ce centre a vu de nombreux scientifiques tels que Jacques Coyette, Jean Dusart, Georges Dive, Martine Distèche ou encore Jean-Marie Frère

s'engager sur la voie des cibles antibactériennes. La majorité des recherches qui y sont menées actuellement s'inscrivent toujours dans ce champ faisant du centre un expert en la matière. Comme l'argumente le Pr Galleni : « *S'inscrire dans ce réseau augmente les chances de parvenir à un nouveau composé antibiotique intéressant.* »

Le projet se déploiera jusqu'en 2019 au cours de différentes phases induisant des relations étroites et des échanges continus entre les différents acteurs. Le CIP, unique laboratoire belge investi dans le consortium, apportera notamment son éclairage avec l'aide des laboratoires de microbiologie clinique de l'université de Cardiff, Varsovie et Uppsala lors des phases de synthèse des molécules et lors des tests. L'équipe du Pr Chris Schofield (université d'Oxford) synthétisera des composés qui seront soumis au CIP pour vérifier leurs activités antibactériennes. « *Si nous obtenons de bons résultats, ces composés seront distribués dans le consortium pour les valider contre un grand nombre de bactéries, toutes celles que l'on peut trouver en milieu clinique et qui posaient un problème de traitement* », explique Moreno Galleni. Une fois cette étape passée, leur toxicité sera alors testée sur des modèles animaux et sur des cellules humaines isolées. Enfin, si le nouveau composé présente toutes les propriétés requises, il sera testé lors de phases cliniques pour tendre vers le but ultime : la mise au point d'un nouvel antibiotique.

Si le projet ENABLE fonctionne comme une véritable rampe de lancement d'un consortium d'experts en résistance antibiotique, l'objectif à long terme sera ensuite de veiller à sa pérennisation au-delà de 2019 pour continuer à alimenter la recherche. « *Il faut toujours garder une longueur d'avance, car les bactéries peuvent facilement trouver des parades aux antibiotiques* », confirme Paulette Charlier, cristallographe au CIP.

Marjorie Ranieri
voir la vidéo sur le site www.webtv.ulg.ac.be/cip

Acte de vie

Donner son corps à la science

Sans le don de corps, les médecins ne pourraient acquérir le savoir anatomique qui leur permet d'exercer leur art. Sans lui, la chirurgie n'aurait pas fait les progrès spectaculaires qu'on lui connaît. Le don de corps est essentiel au maintien d'une médecine de qualité, à son évolution. A l'heure où les étudiants en médecine sont toujours plus nombreux à l'ULg – on en compte 300 en 2^e année –, le service d'anatomie humaine lance donc une campagne pour sensibiliser au don de corps. « *Nous recevons entre 60 et 80 corps par an, mais c'est vraiment un minimum par rapport aux besoins* », explique le Pr Pierre Bonnet.

Essentielles dissections

Le travail de dissection reste incontournable pour les futurs médecins, qui s'y confrontent dès la 2^e année de leur cursus. Ils bénéficient d'une salle aménagée à cet effet dans la tour 3 du CHU de Liège. Au-dessus des 16 tables de dissection, des écrans vidéo permettent de recevoir en direct des instructions. Pour autant, la modernité de l'infrastructure ne dispense pas du contact direct avec le corps... « *Le travail de dissection reste essentiel*, insiste le Pr Pierre Bonnet. *D'abord, parce qu'il permet de se rapprocher au plus près de la réalité anatomique à laquelle sont confrontés les médecins. Ensuite, parce que c'est l'occasion de réaliser pour la première fois un certain nombre de gestes techniques : utiliser des ciseaux, un scalpel, suturer. Mais surtout, il s'agit du premier contact avec la mort. C'est donc aussi l'enseignement du respect du corps et de la mort, un aspect éthique fondamental.* »

Par ailleurs, de nombreux spécialistes ont besoin de travailler sur des corps pour apprendre à maîtriser des techniques complexes, qu'il s'agisse de la chirurgie plastique, urologique, gynécologique, de la neurochirurgie ou même de techniques d'infiltration en médecine générale. Le don de corps permet donc aussi de faire avancer la recherche et de mettre au point de nouvelles solutions thérapeutiques.

Beaucoup songent à donner leur corps à la science après avoir éprouvé la maladie ou côtoyé de près la souffrance d'un proche. « *Certains donateurs souhaitent aussi laisser quelque chose derrière eux, en particulier lorsqu'ils n'ont pas d'héritage matériel à léguer* », observent Alain Botte et Murielle Wouters, prosecteurs chargés de préparer les corps au sein du service d'anatomie humaine mais aussi d'accueillir les personnes intéressées par cette démarche. Certains religieux – nonnes, prêtres – y voient la continuité de leur engagement. Mais la plupart sont des athées qui, ainsi que le suggère Murielle Wouters, souhaitent ritualiser une mort qu'ils conçoivent sans au-delà. Quant aux motivations financières souvent invoquées autrefois – « *je donne mon corps pour que mon décès ne coûte rien à mes proches* » –, elles n'ont plus cours aujourd'hui : les frais dus à l'entrepris de pompes funèbres sont en effet identiques.

Le corps en héritage

Pratiquement, celui qui décide de léguer son corps à la science doit en faire la déclaration écrite auprès de l'Université. Une décision dont il est conseillé de parler avec ses proches. Le défunt peut en effet rester dans le service entre un mois et trois ans après son décès avant d'être restitué à sa famille, ce qui peut rendre difficile le travail de deuil. « *Nous ne laissons jamais repartir un défunt sans mettre un bouquet de fleurs*, commente encore Murielle Wouters. *Ce n'est pas grand-chose mais cela témoigne du respect que nous avons pour ceux qui ont fait ce geste altruiste.* »

Julie Luong

Donner son corps à la science

Toute personne adulte peut entamer les démarches à n'importe quel moment de sa vie.
Contacts : tél. 04.366.51.52 ou 04.366.51.53, du lundi au vendredi, de 9 à 12h et de 13 à 17h. Adresse : service d'anatomie humaine (legs de corps), CHU de Liège, 4000 Liège. Informations et vidéo sur le site www.dondecorps.be

Les mammifères marins, espèces menacées

Conférence de l'European Cetacean Society

Cela pourrait être un *remake* des *Dents de la mer*. Sauf qu'il ne s'agit pas ici de requins, mais bien de phoques gris. Et que ceux-ci ne s'en prennent pas à des baigneurs, mais se mettent à chasser des marsouins. Et pas sur les côtes américaines, mais bien à la côte belge. Un jour, peut-être, cette situation qui n'a rien d'une fiction pourrait donner lieu à un long-métrage, mais pour l'instant elle inquiète les spécialistes. Cet étrange type de prédation a-t-il toujours existé sans jamais être remarqué auparavant ? Ou est-il la conséquence d'un manque de poissons pour les nourrir ? Mystère.

Ce phénomène, comme bien d'autres, sera abordé lors de la 28^e conférence annuelle de l'European Cetacean Society (ECS), société scientifique qui regroupe l'ensemble des chercheurs européens étudiant les mammifères marins. Après Cadix (Espagne), Galway (Irlande) et Setubal (Portugal), Liège a été choisie pour la tenue de cette édition 2014.

Sentinelles de l'environnement

Depuis plusieurs semaines, le laboratoire d'océanologie et le département de morphologie et pathologie de l'ULg sont donc sur des charbons ardents pour accueillir au mieux les 350 scientifiques internationaux attendus du samedi 5 au mercredi 9 avril. Six journées de *workshops* et de discussions entre professionnels qui se focaliseront cette année sur le thème des "mammifères marins comme sentinelles d'un environnement en mutation". Car les baleines, phoques, dauphins, otaries, orques et autres morses sont aux premières loges pour assister aux changements majeurs actuellement à l'œuvre. Et, malheureusement, pour en subir les conséquences néfastes. « *C'est précisément sur ces pressions anthropiques que se focalisera la conférence, qu'elles donnent lieu à des maladies ou qu'elles se traduisent par de la pollution* », précise Krishna Das, chercheur qualifié FRS-FNRS au sein du laboratoire d'océanologie de l'ULg.

La prédation entre phoques gris et marsouins n'en est qu'une illustration parmi d'autres. Le problème des captures accidentelles par les pêcheurs et les conséquences que cela peut engendrer au niveau de l'abondance des espèces constituent un autre exemple fréquemment évoqué. D'autres constats scientifiques se révèlent toutefois moins connus du grand public. L'apparition de la brucellose en est un alors que cette maladie infectieuse était jusqu'alors principalement observée chez les mammifères terrestres, y compris les humains. Environ 10% des mammifères marins en sont atteints et cette pathologie



pourrait provoquer des altérations de la reproduction à l'échelle des populations. En 2012, certains chercheurs évoquaient la possibilité d'infection via les poissons, après que quatre cas de contaminations d'hommes ayant consommé du poisson cru ont été constatés.

Un virus sème aussi le trouble au fond des mers : le morbilivirus, mortel pour les phoques, les dauphins et même les plus grandes baleines chez qui il provoque des broncho-pneumonies et des encéphalites. Là encore, on suspecte que plusieurs polluants immunotoxiques puissent favoriser l'apparition de la maladie et d'en expliquer la sévérité. A titre d'exemple, les PCB, des polluants industriels interdits depuis plus de 30 ans, sont toujours présents en concentration élevée dans les tissus de ces prédateurs. Une persistance qui s'explique par leur longévité, leur place au sommet de la pyramide alimentaire et l'impressionnante quantité de nourriture qu'ils peuvent ingurgiter. Jusqu'à 10% de leur poids ! Une baleine bleue, elle, peut peser 170 tonnes... Une partie des polluants sera stockée dans la couche de graisse sous-cutanée de l'animal, couche épaisse qui ne se débarrasse pas du jour au lendemain des traces de polluants ingurgités.

« *Il ne faut pas non plus sous-estimer l'importance de la pollution acoustique*, ajoute Krishna Das. *On dit souvent que les océans sont*

des mondes silencieux, mais la propagation des sons y est importante ! Or, les mammifères marins vivent dans un environnement qui devient de plus en plus bruyant. Entre autres à cause des bateaux toujours plus nombreux, des essais militaires ou encore de la prospection sismique. Le Monde du Silence de Cousteau (1956) ressemble plutôt à une boîte de nuit techno ! Ces phénomènes peuvent influencer la distribution des espèces. Aussi, lorsqu'un animal est surpris par un bruit en profondeur, il peut remonter rapidement à la surface avec tous les risques de décompression que cela implique. »

Tous ces sujets seront au cœur des débats lors de la conférence de l'ECS. Si ce congrès s'adresse avant tout aux professionnels, les organisateurs liégeois ont néanmoins tenu à mettre sur pied un événement à destination des non-spécialistes. « *Lorsque l'on fait de la recherche grâce à des fonds publics, j'estime qu'il est important d'en faire profiter le public* », juge l'océanologue.

Débat ouvert au public

Un Café des sciences se tiendra dès lors le lundi 7 avril à 20h. Au programme : plusieurs intervenants (Krishna Das et le Pr Jean-Marie Bouqueneau du laboratoire d'océanologie, Thierry Jauniaux, vétérinaire du département de morphologie et de pathologie, et Ursula Siebert, directrice de l'Institute for terrestrial and aquatic wildlife research de l'université de Hanovre) dont les présentations n'excéderont pas plus de 30 minutes, de manière à laisser une place plus grande au débat avec la centaine de personnes attendues dans l'assistance. Le thème : "Des mammifères marins et des hommes". « *Nous interviendrons sur les menaces qui pèsent sur ces espèces dans les eaux européennes, spécifie Krishna Das. Cela intéresse en général le public, même si certains ignorent que l'on trouve des mammifères marins en mer du Nord.* » Ce Café des sciences se déroulera à la Brasserie Sauvenière à Liège. Un cinéma comme cadre pour évoquer une réalité qui a fini par dépasser la fiction d'un *blockbuster* : l'endroit est sûrement bien choisi.

Mélanie Geelkens

European Cetacean Society

Du 5 au 9 avril, à l'Aquarium-Muséum, quai Van Beneden 22-25, 4020 Liège.

Contacts : courriel ECSconference2014@ulg.ac.be, site www.liege.europeancetaceansociety.eu

Politiques de crise, crises du politique

Congrès de l'ABSP à Liège

Les 10 et 11 avril prochains se tiendra à l'ULg le 6^e congrès triennal de l'Association belge francophone de science politique (ABSP) sur le thème "politiques de crise, crises du politique". Rencontre avec Geoffroy Matagne, maître de conférences au département de science politique et vice-président de l'ABSP.

Le 15^e jour du mois : *Pour quelle raison avoir choisi ce thème ?*



Geoffroy Matagne

Geoffroy Matagne : Notre idée était de déconstruire le concept de crise. Il s'agissait de questionner la crise, non pas comme une période limitée – soit une parenthèse dans le temps – mais bien comme faisant référence à des transformations profondes et structurelles. Des liens existent entre les politiques publiques, que les acteurs politiques tentent de mettre en place dans une période de crise, et les critiques qui sont portées sur ces actions alimentant la crise du politique. De manière plus générale, la question de la construction de nouveaux projets politiques pour assurer le vivre-ensemble sera posée.

Le 15^e jour : *Comment va s'organiser ce congrès ?*

G.M. : Outre les 18 sections thématiques, une plénière sera consacrée à chaque partie du chiasme "politiques de crise, crises du politique". Parmi nos invités de la plénière du jeudi 10 avril, consacrée à la crise du politique, nous accueillerons Youssef Sadik, qui nous exposera son point de vue depuis le Maroc, pays

qui ne connaît pas les mêmes développements récents que ses voisins. Jean Faniel, directeur général du Centre de recherche et d'information socio-politiques (Crisp), prendra aussi la parole dans une perspective belge et européenne. Il s'agira donc d'éclairages comparatifs dans deux contextes nationaux/régionaux différents. Petra Meier (université d'Anvers) va, elle, développer une perspective plus transversale à partir de réflexions sur la diversité, le genre, les discriminations, la notion d'égalité dans la période que nous connaissons, marquée par l'austérité et la rigueur. La crise frappe-t-elle davantage ou différemment les femmes ou certaines minorités ? La plénière du vendredi 11 avril sera consacrée aux politiques de crise. Nous aurons notamment l'occasion d'écouter Maximos Aligisiakis, un collègue grec de l'université de Genève, qui nous parlera des politiques d'austérité en Grèce et de leur impact sur le tissu social et économique.

Le 15^e jour : *Sera-t-il aussi question du Printemps arabe ?*

G.M. : Une section thématique est en effet consacrée aux bouleversements dans le sud et l'est de la Méditerranée et aux événements de ces trois dernières années. C'est une belle illustration du caractère à la fois imprévisible – et en tout cas imprévu – de certaines crises politiques et de la manière dont elles se déploient.

Le 15^e jour : *Comment se manifeste la crise du politique ?*

G.M. : La montée de partis d'extrême droite comme Aube Dorée en Grèce ou du FN en France qui dépasse l'UMP et le PS dans certains sondages pour les élections européennes en est un

des symptômes. On enregistre par ailleurs une hausse de l'abstention électorale, une crise de confiance des citoyens dans les institutions publiques, etc.

Le 15^e jour : *Un exemple de politique de crise ?*

G.M. : Je dirais que c'est un continuum entre, par exemple, le fait de fermer une télévision publique en Grèce tout en diminuant les salaires de la fonction publique jusque 20% et le fait de réformer le système d'allocations chômage en Belgique ou le non-remplacement de fonctionnaires partant à la retraite.

Le 15^e jour : *Ne trouvez-vous pas que la crise est également une justification récurrente des acteurs politiques à leur impuissance ?*

G.M. : La crise est souvent utilisée comme argument, c'est exact. Cependant, avouer tout simplement son impuissance n'est pas politiquement payant. Au-delà de l'élection, c'est sa capacité à agir sur le monde qui rend l'acteur politique légitime. On attend de lui une certaine expertise et du volontarisme. Une vision. Faute de quoi il risque de perdre sa légitimité.

Ariane Luppens

Politiques de crise, crises du politique

6^e congrès de l'ABSP, jeudi 10 et vendredi 11 avril place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Informations sur le site www.sciencepolitique.be

Les Presses universitaires de Liège sont partenaires officiels du congrès.

MARS

Lu 17 • 18h

Que devient l’Empire quand apparaît l’Etat ? L’idéal universaliste à l’épreuve de la modernité

Conférence organisée par le cercle des étudiants en histoire
Par Annick Delfosse (ULg)
Salle du Grand Physique, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : courriel cehulg@hotmail.com

Je 20 • 18h30

L’influence du groupe de pairs à l’adolescence... Pour le meilleur ou pour le pire ? Quelques pistes de réflexion pour les parents et les professionnels

Conférence – Clinique psychologique et logopédique universitaire (CPLU)
Par Cécile Mathys
Auditoire Portalis, faculté de Droit (bât. B31), campus du Sart-Tilman
Contacts : tél. 04.366.92.96, site www.fapse.ulg.ac.be

Du 20 au 29

Une lettre à Cassandra, de Pedro Eiras
Théâtre
Mise en scène de David Strosberg
Théâtre de Liège, place du 20-Août 16, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.342.00.00, courriel billetterie@theatredeliège.be, site www.theatredeliège.be

Ve 21 • 20h

Patient gériatrique et nutrition
Conférence de l’AMLg
Par Claire Gazzoti (CHR)
Salle des fêtes du Barbou, quai du Barbou 2, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.223.45.55, courriel amlgasbl@gmail.com

Lu 24 • 20h

Five broken cameras, de Emad Bernat et Guy Davidi (2011)
Cinéclub Nickelodeon
Salle Berthe Bovy, ULg-Opéra, place de la République française 41, 4000 Liège
Contacts : courriel cineart@ulg.ac.be, site www.nickelodeon.ulg.ac.be

Lu 24 • 20h

Migrations, minorités et super-diversité : les grands enjeux
Conférence – Grande Conférence de l’ULg à Verviers
Par Marco Martiniello, directeur du Cedem-ULg
Introduction au module “Migrations et intégration” de l’Espace universitaire ULg/Verviers
Espace Duesberg, boulevard des Gérarchamps 7c, 4800 Verviers
Informations sur le site
www.ulg.ac.be/conferencesverviers

Ma 25 • 18h

1789, Liège à l’heure des Révolutions
Conférence organisée par l’Alliance française de Liège
Par le Pr Philippe Raxhon
Théâtre de Liège, place du 20-Août 16, 4000 Liège
Informations sur le site www.afliege.be

Du 25 mars au 5 avril

Aïda, de Giuseppe Verdi
Opéra
Direction musicale de Paolo Arrivabeni
Mise en scène d’Ivo Guerra
Opéra royal de Wallonie, place du Théâtre, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.221.47.22, courriel info@operaliege.be, site www.operaliege.be

Me 26 • 17h

Ma thèse en 180 secondes
Finale ULg – dans le cadre du Printemps des sciences
Salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Informations sur le site sciences.ulg.ac.be/mt180/

Me 26 • 18h

Consultez également la page agenda du site web de l’Université : www.ulg.ac.be
N’hésitez pas à envoyer vos événements au service presse et communication, tél. 04.366.52.18, fax 04.366.57.98, courriel press@ulg.ac.be

Le modèle socio-économique allemand
Conférence-débat avec le ministre Jean-Pascal Labille et l’Ambassadeur d’Allemagne
HEC-ULg, rue Louvrex, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.232.72.97, courriel coline.meillon@ulg.ac.be

Je 27 • 20h

Monty Python’s Flying Circus
Sélection de sketches diffusée sur la BBC (1969 et 1974)
Cinéclub Nickelodéon
Salle Berthe Bovy, ULg-Opéra, place de la République française 41, 4000 Liège
Contacts : courriel cineart@ulg.ac.be, site www.nickelodeon.ulg.ac.be

Je 27 20h

Entrepreneurs et bureaucrates dans la Chine post-maoïste
Conférence organisée par la MSH et l’Institut Confucius
Par le Pr émérite Marie-Claire Bergère (universités Inalco et EHESS)
Salle des professeurs, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : inscriptions, tél. 04.366.50.06, courriel confucius@ulg.ac.be, site www.msh.ulg.ac.be

Ve 28 • 20h

La Reine de Saba
Concert
Respighi, Belis, *Reine de Saba* ; Mozart, *Concerto pour violon n°5 turc* ; Rachamininov, *Danses symphoniques*
John Neshling, direction - Nikita Boriso-Glebsky, violon
Orchestre philharmonique royal de Liège
Boulevard Piercot 25-27, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.220.00.00, courriel oprl@oprl.be, site www.oprl.be

Lu 31 • 20h

Et si on ouvrait les frontières ?
Conférence – Grandes Conférences de l’ULg à Verviers
Par François Gemenne, chargé de recherches du FNRS à l’ISHS-Cedem
Espace Duesberg, boulevard des Gérarchamps 7c, 4800 Verviers
Informations sur le site
www.ulg.ac.be/conferencesverviers

AVRIL

Je 3 • 17h30

Stress, burn-out et cancer
Conférence – au profit du Télévie
Par le Pr Vincent Castronovo (faculté de Médecine)
Salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : réservation par courriel televie@ulg.ac.be

Le 24 à 18h30, les 25, 26 à 20h30, les 2 et 3 mai à 20h30, le 4 à 15h

Ceux qui marchent dans l’obscurité, de Hanokh Levin
Théâtre – création
Mise en scène de Julien Legros
Théâtre universitaire royal de Liège, quai Roosevelt 1b, 400 Liège
Contacts : tél. 04.366.52.75, courriel turlg@ulg.ac.be, site www.turlg.be

Me 30 • 18h

Les humanistes à l’âge des humanités numériques
Conférence du Pr Jean-Marie Le Gall (Université Panthéon-Sorbonne)
Organisée par la MSH et le groupe Transitions, suivie d’un débat sur “Liège à la Renaissance : pôle d’excellence des humanités”
Salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : inscription souhaitée, courriel transitions@ulg.ac.be, site www.transitions.ulg.ac.be

Fleurs solaires dansantes

Une œuvre d’Alexandre Dang à l’OMP



Ingénieur diplômé de l’Ecole polytechnique et de l’École nationale des ponts et chaussées (Paris), Alexandre Dang, convaincu de la nécessité de promouvoir les technologies respectueuses de l’environnement, a choisi... une carrière artistique. Inspiré par le courant “art solaire”, il intègre l’énergie solaire dans ses sculptures et installations en mouvement.

Fondateur de l’ASBL Solar Solidarity, Alexandre Dang véhicule également par le biais de son travail artistique un volet éducatif : animées d’un moteur solaire photovoltaïque, ses fleurs dansantes constituent une forme artistique de sensibilisation aux technologies respectueuses de l’environnement.

En 2008 déjà, lors de la fête du Musée en plein air, il avait installé un champ de fleurs solaires dansantes dans les grands amphithéâtres de Chimie au Sart-Tilman. En 2011, il participait au prix de la Jeune

Sculpture à l’Institut Agro Bio-Tech à Gembloux. Suite à cette deuxième rencontre est née l’envie d’intégrer de manière permanente ses fleurs solaires dansantes dans le Musée en plein air du Sart-Tilman, à l’Observatoire du monde des plantes (OMP), où l’œuvre s’inscrit harmonieusement dans l’environnement végétal.

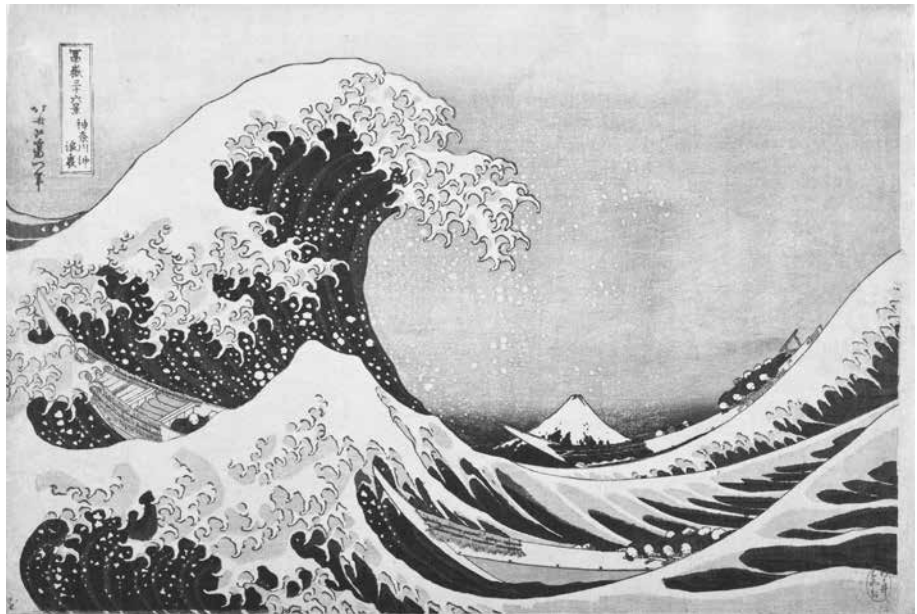
K.B.
Voir l’article sur le site www.culture.ulg.ac.be/dang2014

Fleurs solaires dansantes

L’inauguration aura lieu le mardi 18 mars à 17h, à l’OMP.

Contacts : tél. 04.366.22.20, courriel musee.pleinair@ulg.ac.be ou omp@ulg.ac.be

Un jeu-concours sera organisé à cette occasion (jusqu’au 8 avril) : découvrez la phrase mystère grâce aux fleurs solaires installées partout dans les serres et tentez de remporter l’une des dix fleurs solaires dansantes mises en jeu.



Grande vague de Kanagawa-Hokusai

Semaine du Japon

Du 17 au 21 mars à l’ULg

Le Centre d’études japonaises (CEJ) de l’ULg organise, durant la “semaine du Japon”, en collaboration avec l’ASBL Passerelle Japon, des activités pour tous les amateurs de la culture nippone. Au programme, des jeux japonais traditionnels, des cours de calligraphie, de dessin “manga”, d’origami, etc. Deux temps forts marqueront la semaine :
• Dimitri Vanoverbeke (KUL) donnera une conférence sur “Le système du jury populaire au Japon à l’ère Meiji : la modernisation mise en question”, le mardi 18 mars à 18h, à la salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège.
• Projection du film *Gegege no nyôbô*, de Takuji Suzuki (2010), le jeudi 20 mars à 18h, à la salle des professeurs, place du 20-Août 7, 4000 Liège. Cette projection sera précédée, à 16h30, d’une présentation “Manga et anime”, par Edith Culot (ULg).

Contacts : courriel cej@ulg.ac.be, programme complet sur le site www.cej.ulg.ac.be



ULg-Michel Houet

Requiem

La thématique du passage reprise en chœur

Le Chœur universitaire de Liège sera en concert le 29 mars prochain. Un concert de printemps annuel à l'église Saint-Jacques, avec la participation de l'ensemble instrumental Tempus Musicale ainsi que des solistes Julie Mossay, Laura Balidemaj, Yu Shao et Roger Joakim.

Pour cette 21^e édition sous la direction artistique de Patrick Wilwerth, reprises et nouveautés se côtoient au sein d'une programmation axée autour de la thématique du "passage" vers la mort, le céleste et le fantastique. Après plus de 15 ans, le *Chant du dest*in de Johannes Brahms réapparaît ainsi à l'affiche. Adaptation musicale d'un poème de Friedrich Hölderlin, cette œuvre pour chœur et orchestre met en scène l'opposition entre les félicités divines et les misères de la vie humaine. Plus conventionnelle peut-être, mais tout aussi intéressante, s'annonce

la reprise du *Requiem* KV 626 de Mozart, célèbre messe mortuaire dont la composition fut interrompue par le décès même de son auteur, le 5 décembre 1791, avant d'être finalement achevée sous la plume de Joseph Eybler et de Franz Xaver Süssmayr à la demande de Constanze Mozart.

Sans conteste, la grande surprise de la soirée résidera cependant dans la création des *Djinns* de Patrick Wilwerth. Conçus expressément pour le Chœur universitaire en 2013, *Les Djinns* ne constituent pas le premier essai compositionnel du maître de chœur, dont la pièce *Simenon au cœur de Liège* fut par exemple donnée en 2003 à l'occasion de l' "Année Simenon au Pays de Liège". Si Patrick Wilwerth s'inspire cette fois-ci d'un poème de Victor Hugo issu du recueil *Les Orientales*, le langage musical des *Djinns* s'ancre quant à lui dans le domaine de la musique

contemporaine dite tonale. Nul doute donc que chacun trouvera son bonheur lors de ce concert de printemps auquel l'éclairage de diverses parties de l'église Saint-Jacques par une équipe de techniciens achèvera de conférer une ambiance toute particulière. L'occasion peut-être aussi de se découvrir une vocation pour le chant et d'intégrer le Chœur universitaire, toujours heureux d'accueillir de nouvelles recrues.

Barbara Bong
voir l'article sur le site www.culture.ulg.ac.be/choeur2014

Concert de printemps du Chœur universitaire

Samedi 29 mars à 20h à l'Eglise Saint-Jacques à Liège

Contacts : réservations, tél. 0498.42.34.17, courriel choeur@ulg.ac.be, Fnac et Belle-Île

Mieux connaître l'Union

Les Jeunes européens fédéralistes organisent une conférence le 2 avril

Diffuser une information de qualité auprès du public concernant l'Union européenne est un des objectifs des Jeunes européens fédéralistes (JEF), une ONG internationale sans couleur politique. Le mouvement compte environ 30 000 membres dans un grand nombre de pays d'Europe. A côté de Bruxelles, Gand, Louvain et Louvain-la-Neuve, la section liégeoise est née en février 2013 à l'ULg, à l'initiative d'étudiants de 2^e, 3^e bachelier et 1^{er} master, dans les facultés des Sciences appliquées, Droit et HEC-ULg. Ce qui les caractérise ? « *La jeunesse et la motivation* », répond sans hésiter Sébastien Pirllet, président de la section liégeoise des JEF. Jusqu'à présent, les retours auprès des étudiants de l'ULg sont plutôt positifs et la section commence à être connue. En revanche, « *atteindre un public non-étudiant demeure encore difficile* », regrette-t-il.

Une lacune qui peut être palliée peu à peu grâce à des manifestations comme celle du 2 avril prochain qui s'intéressera au rôle de l'Union européenne ainsi qu'à ses impacts économiques et juridiques en Belgique et qui sera ouverte à tout public intéressé, étudiant ou non. Le thème sera traité par trois intervenants de haut vol : Melchior Whatelet, avocat général à la Cour de justice de l'Union européenne, Michel Hermans, professeur à HEC-ULg, et Christian Behrendt, professeur de droit constitutionnel à l'ULg. Si l'on peut s'étonner que le thème soit aussi général, la raison en est simple : « *La majorité des jeunes n'est pas assez informée du fonctionnement de base de l'Union européenne et de ses institutions. Il faut donc commencer par là avant d'aborder des sujets plus pointus. Malheureusement, les médias ont tendance à traiter ces ques-*

tions de façon trop superficielle alors que c'est la méconnaissance qui entraîne le rejet », observe Sébastien Pirllet.

Contribuer à faire de l'Union européenne – cet "objet juridique non-identifié" comme le disait Jacques Delors – une fédération est l'objectif des JEF depuis 1972. Le fédéralisme européen a été défendu dès l'origine par ceux qui croyaient dans les "Etats-Unis d'Europe". Plus de 60 ans après, l'eau a coulé sous les ponts mais, pour Sébastien Pirllet, le but n'a jamais été si proche. « *Au début, le fédéralisme européen relevait de l'idée théorique et de l'enthousiasme que la construction européenne suscitait alors. Aujourd'hui, le réalisme a pris le dessus et nous sommes dans un processus de concrétisation comme le prouvent par exemple les avancées dans la mise en place de l'Union bancaire et l'entrée en vigueur du mécanisme de surveillance bancaire unique dans la zone euro en novembre 2013.* »

Rendez-vous le mercredi 2 avril pour apprivoiser l'Institution européenne, avant les élections du 25 mai.

Ariane Luppens

L'Union européenne pour les nuls : tout savoir sur l'UE

Conférence organisée par les JEF en collaboration avec le Rotary Club de Liège, avec la participation de Melchior Wathélet et des Prs Christian Berhrendt et Michel Hermans (ULg), le mercredi 2 avril à 19h15, à la salle Gothot, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Contacts : courriel jef.liege@gmail.com, site <http://jefbelgium.eu/local-sections/jef-liege/>

éCHOS

Couronnes d'habitat

Le président d'un parti politique proposait récemment de construire de nouvelles villes en Wallonie pour absorber le choc démographique et satisfaire la demande de plusieurs dizaines de milliers de logements supplémentaires. Pour Jean-Marie Halleux (*La Libre Belgique*, 20/2), chargé de cours en géographie économique et président du Lepur à l'ULg, **le projet risque de contribuer à disperser davantage l'habitat wallon**, alors que celui-ci, note-t-il, se démarque déjà par un fort pourcentage de territoires "artificialisés" (zones d'habitat, zones économiques,...), 600m² par habitant pour 200 seulement chez nos voisins hollandais ou anglais. Or la dispersion de l'habitat engendre des coûts d'aménagement supérieurs. Pour affronter le défi du logement, Jean-Marie Halleux préconise plutôt d'utiliser les espaces vides en bordure des villes, ces *couronnes d'habitat* restant facilement accessibles du point de vue de la mobilité.

Le 15^e jour sur Facebook

Le 15^e jour du mois a également sa page sur Facebook. Photos, articles, dessins de Kroll, interactivité : suivez-y l'actualité du mensuel de l'ULg et partagez vos commentaires !

Album-souvenir

Le cabaret "ULg's got talent", qui s'est tenu le 6 février au Trocadéro au profit de l'opération Télévie pour la recherche contre le cancer, a inspiré le photographe Baudouin Litt qui a immortalisé cette soirée haute en couleurs. Un album photos, largement partagé sur les réseaux sociaux, est visible sur la page Facebook de l'université de Liège.

Ces signaux GPS qui font fausse route

Votre GPS vous envoie sur la mauvaise route ? Rien de grave ! En revanche, cela le devient si le GPS ayant servi à la construction de cette route était imprécis. Un problème en voie d'être résolu. <http://reflexions.ulg.ac.be/GPSionosphere>

La littérature en version originale

Chronique de littérature internationale, Mixed zone propose sa 4^e édition, où sont présentées des parutions récentes de Terézia Mora (allemand), Yoko Ogawa (japonais) et Luciano Curreri (italien). On y découvre aussi le premier poète national belge, Charles Ducal (néerlandais) et en vidéo, le concert-conférence de l'auteur cri, Tomson Highway (anglais). Pour terminer, Álvaro Ceballos Viro et ses étudiants nous font découvrir des pages étonnantes de la science-fiction espagnole. <http://culture.ulg.ac.be/mixedzone4>

La génétique pour éradiquer les maladies occidentales ?

Les avancées médicales en matière de génétique permettent de mieux comprendre comment fonctionnent certaines maladies typiquement occidentales, comme le diabète, l'asthme ou la maladie de Crohn. Suffisamment pour les soigner pour de bon ? **ULg.TV rencontre Edouard Louis pour répondre à cette question du "vendredi 13h."** <http://webtv.ulg.ac.be/genetique>

L'eLearning, un soutien pédagogique

A l'heure des MOOC, on parle de plus en plus de l'eLearning comme d'une alternative à l'enseignement traditionnel. Favorisant une approche plus complémentaire, la cellule eCampus de l'ULg assiste les enseignants de tous horizons facultaires dans **le développement de ressources en ligne.** <http://webtv.ulg.ac.be/elearning>

Musique en Wallonie

Nouvelles parutions de "notre" maison de disques Compositeurs emblématiques de Belgique, **Roland de Lassus et André-Ernest-Modeste Grétry voient leurs œuvres mises à l'honneur par le label Musique en Wallonie** qui vient de publier trois nouveaux CD : le troisième volume de la biographie musicale de Lassus, un portrait musical de Grétry et surtout son opéra *Guillaume Tell*, enregistré à l'Opéra royal de Wallonie en juin dernier. <http://culture.ulg.ac.be/mew2014>

La science en Belgique, une affaire royale ?

Depuis Albert I^{er}, **les souverains belges ont marqué un profond intérêt pour le développement des sciences et des technologies.** Au point d'y avoir exercé une réelle influence. <http://reflexions.ulg.ac.be/Belpso>

PROMOTIONS

DISTINCTIONS

Robert Halleux, président du centre d’histoire et des techniques (CHST), a été fait docteur *honoris causa* de l’université de Ioannina (Grèce) pour ses travaux sur l’histoire de métallurgie.

L’université de Moncton (Nouveau-Brunswick au Canada) a décerné le titre de docteur *honoris causa* au Pr émérite **Jean-Marie Klinkenberg**.

PRIX

Jérôme François, doctorante dans le département de langues et littératures romanes, a remporté le 1^{er} prix d’hispanisme *Duques de Soria*, octroyé au meilleur mémoire de master en littérature hispanique présenté en Belgique au cours des quatre dernières années.

L’Association des ingénieurs diplômés de l’ULg (AILg) a décerné ses prix 2013 à **Thomas Gernay** (prix scientifique aux jeunes), à **Charline Malengreaux** (prix triennal Jules Delruelle), et à **Edouard Croufer** (Médaille d’or du mérite industriel Alexandre Galopin).

Au concours de dissertation et d’éloquence du personnel scientifique de la faculté de Droit, Science politique et Criminologie, **Margaux Germay** (2^e master Droit) a remporté le prix du public et de l’éloquence et **Laurent Liegeois** (1^e année master Droit) le prix de la meilleure dissertation.

EN BREF

FESTIVAL VIDEOGRAPHIES

La sélection de courts métrages (spécial art vidéo israélien) aura lieu les 25 et 26 mars. La première soirée sera consacrée à l’art vidéo israélien des années 90 à aujourd’hui. Elle proposera un survol historique de l’art vidéo en Israël et le situera dans un contexte social et culturel plus vaste. La curatrice Chen Tamir, du Center for Contemporary Art de Tel-Aviv, expliquera comment la libéralisation de l’économie dans les années 80 et 90 a stimulé les développements technologiques et médiatiques, ce qui a eu d’importantes répercussions sur l’art contemporain en Israël. La soirée du mercredi 26 mars évoquera le conflit et la militarisation dans la vidéo contemporaine israélienne. Les œuvres projetées proviennent d’une douzaine d’artistes, parmi les plus passionnants de la scène contemporaine israélienne. Animée par Robert Neys, la discussion sera ouverte et portera, d’une part, sur le contexte social et politique israélien et son reflet dans la création vidéo contemporaine en Israël et, d’autre part, sur l’éventuelle influence de l’art dans des domaines aussi contestés. Salle Berthe Bovy, complexe ULg-Opéra, place de la République française, 4000 Liège.

Contacts : courriel cinema@ulg.ac.be

ELECTIONS ÉTUDIANTES

Chaque année, les étudiants sont appelés à voter en faveur de leurs **représentants au conseil étudiant**. 60 membres composent ce conseil qui forme la Fédération des étudiants de l’ULg. Les élections auront lieu le 25 mars. Informations sur le site www.fede-ulg.be Voir vidéo sur le site www.webtv.ulg.ac.be/conseiletudiant

MICHEL DELBAERE

Le président du Voka (patronat flamand) sera présent à l’ULg le lundi 31 mars. “Hidden Champions, Clear Challenges”, tel est le titre de la conférence que le “patron des patrons flamands” prononcera devant les étudiants et dirigeants d’entreprise. Une conférence réalisée dans le cadre du partenariat Alliance (Antwerp Management School et HEC-ULg Executive School). Le lundi 31 mars à 18h, HEC-ULg, rue Louvrex 14, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.232.72.30, courriel nathalie.hosay@ulg.ac.be, inscription sur le site www.hecexecutiveschool.be

EURAXESS

La carrière de chercheur vous attire ? Le 29 avril, un bus d’Euraxess, initiative de la Commission européenne, stationnera de 10 à 16h au campus du Sart-Tilman, face au restaurant universitaire B63. Les étudiants de master, doctorants et jeunes chercheurs pourront y recevoir des conseils pour peaufiner leur CV, poser leurs questions et découvrir Euraxess à travers ses trois facettes : Jobs (site d’offres d’emploi dans la recherche), Services (conseils pratiques pour faciliter la mobilité et l’intégration dans un nouveau milieu de recherche), *Rights* (stratégie pour améliorer le statut de chercheur en Europe). En parallèle, deux tables-rondes ouvertes à tous seront organisées juste à côté, à l’exhèdre Dick Annegarn. La première (de 12 à 14h) aura pour thème : “Partir pour un séjour de recherche à l’étranger : comment s’y préparer, comment le financer ?” ; la seconde (de 14h30 à 16h30) s’intitulera “Stratégie de gestion des ressources humaines en recherche. Le plan d’action 2011-2014 de l’ULg : quels acquis, quelles priorités pour demain ?”, en présence des administrations de l’ULg, du CUPS et du RED.

Contacts : centre de mobilité Euraxess (ARD), courriel brigitte.ernst@ulg.ac.be, site www.facebook.com/EURAXESS.OnTour

ABUS DE FAIBLESSE

Le FER ULg, en partenariat avec l’ASBL Les Grignoux, organise **une soirée sur la nécessité politique de l’impudeur des femmes en art**. La projection du film de Catherine Breillat, *Abus de faiblesse*, sera suivie d’une interview réalisée par le Pr Geneviève Van Cauwenberge (ULg). Le Pr émérite Danielle Bajomée (ULg), pour sa part, interviewera Christine Aventin à propos de son essai-fiction *Breillat des Yeux le Ventre*. Le mercredi 26 mars à 20h au cinéma Sauvenière, place Xavier Neujean, 4000 Liège.

Contacts : courriel jdor@ulg.ac.be

MATHÉMATIQUES

Réjouissances et l’ASBL Les Grignoux proposent une **soirée-débat sur le thème “Echecs aux maths : notre enseignement manque-t-il de sens ou de plaisir ?”**. Avec Pierre Mathonet, président du département de mathématiques de l’ULg, le Pr Michel Rigo, directeur de Réjouissances, et Benoît Jadin, membre du “Changement pour l’égalité” (CGé). En partenariat avec la MSH. Le lundi 31 mars à 20h au cinéma Sauvenière, place Xavier Neujean, 4000 Liège. Informations sur le site www.sciences.ulg.ac.be



CHINE

Lors de leur récente mission en Chine, le recteur Bernard Rentier et le vice-recteur Eric Haubruge (Gembloux Agro-Bio Tech, ULg) ont finalisé à Pékin, le 27 janvier 2014, **un accord de partenariat avec la Chinese Academy of Agricultural Science (CAAS)**. Il s’agit du plus grand accord d’échange de chercheurs doctorants signé par la Chine dans le secteur des sciences agronomiques. En effet, cet accord organise les échanges de 100 doctorants au total pour les quatre prochaines années : 80 du côté chinois et 20 du côté belge. Il s’intègre au projet *Agriculture Is Life*, plateforme de recherches développée sur le campus de Gembloux Agro-Bio Tech dont l’objectif est de concevoir les concepts et les technologies de “l’agriculture du futur”. Le projet implique également la faculté des Sciences et celle de Médecine vétérinaire.

Informations sur le site www.gembloux.ulg.ac.be/agricultureislife

LIONS CLUB

Le prix du Lions Club Liège-Principauté veut **encourager la formation d’un jeune chercheur de l’ULg dont la recherche a trait à l’enfance ou à l’adolescence** (santé physique, santé mentale, éducation, etc.). Les candidats sont invités à générer la liste de leurs publications sur Orbi et à adresser leur candidature pour le 11 avril au plus tard.

Contacts : Réseau ULg, tél. 04.366.52.87, courriel reseau-amis@ulg.ac.be

INSECTOPOLIS

Du mardi 29 avril au dimanche 11 mai, l’unité d’entomologie fonctionnelle et évolutive de Gembloux Agro-Bio Tech organise “Insectopolis”, le festival de l’insecte, troisième du nom. Comme lors de ses précédentes éditions, en 2001 et 2007, la faculté de Gembloux Agro-Bio Tech fera découvrir aux petits et aux plus grands le monde fascinant des bêtes à six pattes. Diverses activités seront proposées : un zoo d’une centaine d’espèces, une soirée de dégustation de plats à base d’insectes, un concours photo, des expositions d’artistes, des jeux, des films et des conférences. Passage des Déportés 2, 5030 Gembloux.

Contacts : tél. 081.62.22.87, courriel entomologie.gembloux@ulg.ac.be

TÉLÉVIE

Le laboratoire d’hématologie du Giga-Research organise, pour la 7^e année consécutive, un souper au profit du Télévie, le vendredi 21 mars au restaurant BD Food du CHU de Liège. Apéritif à 17h30, repas dès 18h30. Deux menus sont proposés pour 16 euros (hors boissons).

Contacts : tél. 04.366.45.80, courriel hemato.ulg.televie@gmail.com

concoursCINEMA

Ida

Un film de Pawel Pawlikowski

Avec Agata Kulesza, Agata Trzebuchowska, Dawid Ogrodnik

A voir aux cinémas Le Parc, Churchill et Sauvenière



La profusion de belles images, même enserrées d’une esthétique léchée, ne peut garantir qu’on se trouve devant une œuvre de qualité. A coup sûr, *Ida* fait partie de ces films qui en imposent visuellement. Immédiatement. Spontanément. Quelques images suffisent à s’extasier sur ce noir et blanc délicieusement sophistiqué, sur ces cadrages portés par l’audace, où une modeste volute de fumée dispersée dans l’immensité d’un écran pourtant réduit imprègne notre regard saisi, pris dans un plaisir béat et un peu coupable, du genre de ceux auxquels on tient comme à la prune de ses yeux de spectateur. Mais cette débauche de grâce cinématographique ne fait en rien écran à la pertinence du choix de la pénurie (de couleur, d’envergure) et de l’artifice du suranné : l’écriture de Pawlikowski est forte, la lumière du brillant chef opérateur Lukasz Zal rayonne chastement.

L’esthétique presque monastique d’*Ida* retient difficilement le trouble qui s’en libère, faisant de chaque tableau l’expression d’une terrible question existentielle, tapie entre deux plans, entre deux femmes dont les vies se croisent comme des révélations. L’une, sœur Anna, une jeune orpheline prête à prononcer ses vœux, n’a rien connu d’autre que le dénuement d’un couvent de la campagne polonaise, où regards sévères et gestes répétitifs prennent pour cloître ce cadre serré et décentré voulu par Pawlikowski. L’autre, tante Wanda, quadragénaire un peu fatiguée ou femme moderne fermement accrochée aux plaisirs pas toujours purs de la vie comme à son rôle de juge, s’occupe de régler leur sort aux “ennemis du peuple” et, avec eux, à de trop présents fantômes d’un passé pas si lointain. En quelques jours hors du couvent, comme pour mieux ordonner son monde avant son ordination, sœur Anna découvre, au contact de cette tante qu’elle n’avait jamais vue,

sa judéité toute fraîche et avec elle, les restes d’un secret familial reçu en seul héritage. Anna est Ida ; le voile dévot levé sur ces origines fait en même temps remonter à la surface les éléments d’un *road movie* improvisé dans la Pologne des années 1960, coincée dans une joute sourde entre Staline et Jésus.

Si la forme choisie pourrait paraître un peu attendue, parce qu’elle contribue à l’effort de projection du spectateur dans une époque révolue et austère, elle déjoue également les codes d’un classicisme daté. Ce format quatre tiers qui rappelle celui de la pellicule des origines, ce noir et blanc (ou plutôt cette gamme de gris) soigné hésitent entre recherche de spiritualité et expression d’une culpabilité : les visages, peints par le clair-obscur comme des statues voilées, filmés avec insistance comme les lueurs de l’âme (on pense à ces plans de reflets fugaces dans le pare-brise superposés à la figure d’Ida) sont coincés en bordure de cadre, découpés, décadrés, surcadrés, écrasés par les espaces vides qui les surplombent, portés par la tension qui pèse sur leurs épaules, dirigés vers les ombres du hors-champ. Chaque noir profond qui s’en échappe survient comme une délectable surprise dans le repli d’une image, refuge d’hantises en errance dans un monde où rien (ni personne) n’est tout noir, ni tout blanc, où la palette des nuances se perd dans l’infini.

Renaud Grigoletto

Si vous voulez remporter une des dix places (une par personne) mises en jeu par *Le 15^e jour du mois* et l’ASBL Les Grignoux, il vous suffit de téléphoner au 04.366.48.28, le mercredi 19 mars, de 10 à 10h30, et de répondre à la question suivante : quel film a révélé l’actrice principale, Agata Trzebuchowska ?

Nouvelle clinique vétérinaire

Un plan d'investissement de 24 millions d'euros

Lors de sa construction il y a plus de 20 ans, on ne se doutait pas du succès qu'elle rencontrerait. Avec plus de 8000 consultations et plus de 800 interventions chirurgicales chaque année, la clinique vétérinaire universitaire des animaux de compagnie de l'ULg, la seule en Fédération Wallonie-Bruxelles, connaît un très grand succès. Située à l'écart du centre urbain, elle possède néanmoins des appareillages sophistiqués – notamment d'imagerie – et un encadrement médical multidisciplinaire très spécialisé, disponible 24h/24, qui la rendent incontournable pour de nombreux propriétaires ainsi que pour des médecins vétérinaires de la région (et d'ailleurs en Belgique, voire de l'étranger) qui lui réfèrent des cas cliniques particuliers.

Ce succès est une aubaine pour les étudiants qui trouvent au sein de la clinique, dans leur Faculté, un lieu de formation idéal à la pratique de la médecine vétérinaire. Mais la clinique a vieilli et n'est guère plus adaptée à l'accueil optimal d'environ 500 étudiants en 2^e et 3^e années du master en médecine vétérinaire. Par ailleurs, les experts de l'Association européenne des établissements d'enseignement vétérinaire (AEEEV), qui ouvrent le sésame de l'accréditation des facultés de Médecine vétérinaire en Europe, indispensable pour la reconnaissance à l'étranger du diplôme, ont pointé lors de leur dernière visite la nécessité de mieux tenir compte des recommandations de biosécurité à l'intérieur des locaux. Le renouvellement de l'accréditation de la Faculté de l'ULg nécessite de nouveaux investissements.

« Au cours des dix dernières années, plusieurs aménagements ont été réalisés à la clinique vétérinaire des animaux de compagnie, mais ces différentes transformations ne permettaient pas d'atteindre réellement tous les objectifs en termes d'augmentation globale et d'organisation plus rationnelle des surfaces (zone d'accueil, salles de consultations, d'exams, de préparation, de biologie clinique, bloc opératoire, zone d'hospitalisation pour animaux contagieux, salles de TP pour

les étudiants, etc.) et de biosécurité », explique Dominique Peeters, professeur en médecine interne des animaux de compagnie.

Ne pouvant plus longtemps tenter de "faire du neuf avec de l'ancien", les responsables de la faculté de Médecine vétérinaire, le doyen Pascal Leroy en tête, en sont arrivés à cette conclusion : il faut construire une nouvelle clinique vétérinaire universitaire pour animaux de compagnie. Et d'une contrainte, faire une opportunité : construire une clinique répondant aux standards de qualité les plus élevés afin de rivaliser avec les meilleurs centres vétérinaires européens (Utrecht, Helsinki, Zurich, etc.) et offrir aux étudiants un outil de formation exceptionnel. Rappelons que l'ULg est la seule université belge francophone diplômant les docteurs en médecine vétérinaire.

Le projet de construction est désormais sur les rails, soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'initiative du ministre de l'Enseignement supérieur. Il prévoit un espace de 5000 m² construit face à l'actuelle clinique, avec maintien à cet endroit d'emplacements de parking (35) pour les visiteurs et une extension du parking face au restaurant à l'attention du personnel (près de 140 nouvelles places). Le budget est important (18 millions d'euros) et s'intègre dans un plan d'investissement global de 24 millions d'euros en faveur de la faculté de Médecine vétérinaire. L'investissement global est préfinancé par l'ULg, dont 6 millions sur fonds propres, le solde faisant l'objet d'une convention avec la Fédération Wallonie-Bruxelles qui versera 800 000 euros par an, durant 30 ans. Cette convention a été signée le 28 février dernier.

L'importance du budget de la nouvelle clinique résulte notamment des coûts de biosécurité et des techniques spéciales à mettre en œuvre. La nouvelle clinique devra être opérationnelle en 2018. Par ailleurs, sur la partie prise sur ses fonds propres, l'ULg va sou-



tenir dans les quatre prochaines années le développement de la recherche au sein de la faculté de Médecine vétérinaire. Avec cet investissement exceptionnel, la Faculté va opérer un saut qualitatif qui bénéficiera avant tout à la qualité de l'encadrement et à la formation des futurs vétérinaires.

Didier Moreau

ICT Day

Un forum placé sous la bannière de Liegetogether

Comment mieux vivre demain grâce aux technologies de l'information et de la communication ? Telle sera la thématique du premier forum organisé le vendredi 28 mars prochain, dans le sillage de la candidature de Liège Expo 2017 : "Liege ICT Day".

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) bousculent nos vies et posent des questions fondamentales dans le monde économique, le monde de l'éducation et la gestion de la cité. Les objets intelligents et interconnectés, les données et connaissances à portée de main modifient notre façon d'agir au quotidien. Le forum qui réunira des experts internationaux et des personnalités issues de la société civile et scientifique évoquera non seulement les défis à venir mais encore les opportunités à saisir.

Des ateliers et des tables rondes permettront, la journée durant, à chacun d'approfondir un aspect de la question. Parmi les nombreux intervenants, citons la présence du Pr Divina Frau-Meigs (université de Paris III-Sorbonne) qui prendra la parole lors de la séance plénière d'ouverture sur les tendances et enjeux de l'ère numérique, de Francis Pisani (journaliste qui parlera de l'innovation et du développement durable grâce aux TIC), et de Joël De Rosnay (président de Biotics International) en séance de clôture pour une communication sur les perspectives de notre environnement connecté.

Liege ICT Day

Le vendredi 28 mars, de 9 à 18h, à la FIL à Coronmeuse.

Renseignements et inscriptions sur le site www.liegetogheter.be

Le commerce wallon mis à nu

Un Atlas fait le point

L'équivalent de l'offre commerciale d'une ville comme Tournai qui sort de terre en deux ans à peine ? Irréaliste ? C'est pourtant le constat qu'ont tiré les chercheurs du Service d'étude en géographie économique de l'ULg (Segefa). Entre 2010 et 2012, ce ne sont donc pas moins de 200 000 m² de surfaces dédiées au commerce qui ont fait leur apparition dans le sud du pays. Ce qui correspond à 3,2% de l'offre totale du territoire ! Parallèlement, 106 000 m² ont disparu.

Impressionnant. Voire inquiétant. 10% de ces nouveaux magasins n'étaient pas occupés au moment du recensement par les équipes liégeoises, leur accessibilité compliquée, leur mauvaise localisation et leur manque de visibilité jouant en leur défaveur. Car ces points de vente flambant neuf sont souvent installés en périphérie. C'est là que le bât blesse : ce développement dans des zones toujours plus éloignées des centres-villes déforce l'attractivité des pôles commerciaux existants lorsqu'ils ne sont pas pensés en termes de complémentarité.

Nécessaire vue d'ensemble

En publiant en février dernier son *Atlas du commerce en Wallonie* (aux Presses universitaires de Liège), le Segefa souhaite sensibiliser les acteurs concernés par ces questions. En particulier les autorités communales, qui ont le pouvoir de délivrer les permis nécessaires pour la construction de nouvelles implantations commerciales et qui, soucieux d'attirer sur leurs terres de nouvelles activités économiques, oublient parfois un peu vite le tort qu'ils risquent de causer à leurs voisins ou à leur propre centre-ville.

Pour que chaque décision soit prise en connaissance de cause, l'ouvrage dresse un portrait détaillé du commerce wallon, grâce aux données récoltées lors de deux missions qui avaient été confiées au Segefa par le gouvernement wallon. La première consistait à identifier les comportements d'achat des consommateurs grâce à une enquête téléphonique menée auprès de 16 000 ménages, tandis que la seconde visait à répertorier l'ensemble des points de vente.

Les chercheurs ont donc sillonné les quatre coins de la Wallonie et ont obtenu ce chiffre : 32 000 commerces, dont 13% sont inac-

tifs, un taux supérieur aux 5 à 10% de rotation habituellement considérés comme acceptables. Pire : 23 "nœuds" (ou regroupements de magasins) comptent 20% de cellules vides, comme à Huy, Herve, Seraing-bas ou encore Charleroi.

Nombre de centres-villes existants ont perdu de leur attractivité d'antan en raison de cette concurrence commerciale toujours plus effrénée avec la périphérie. Si la ville de Liège reste par exemple le premier pôle commercial wallon avec 1750 cellules et 1,3 milliard d'euros de dépenses effectuées chaque année, elle est aussi la plus entourée de nodules périphériques, 37 au total!

Il faut dire que les promoteurs trouvent dans les "campagnes" des atouts intéressants : possibilité de construire des points de vente plus spacieux pour répondre aux demandes des enseignes, terrains meilleur marché, stationnement aisé et souvent gratuit. Mais pour Guénaël Devillet, directeur du Segefa, il est important d'inverser la tendance en renforçant ce qui existe déjà plutôt qu'en construisant à tout-va. « Alors que la Wallonie mise de plus en plus sur la logistique, l'enjeu est de bien contrôler les nouvelles localisations et de garder de l'espace disponible pour d'autres types d'activités qui généreront plus de valeur ajoutée », affirme-t-il.



Guénaël Devillet

Garder un œil sur la vente en ligne

D'autant qu'avec l'émergence de l'e-commerce (qui, selon les chercheurs liégeois, représente aujourd'hui 1,6% des dépenses annuelles des ménages), les points de vente ont un autre défi à relever. « Plus la vente en ligne se développera, plus elle mangera des m² commerciaux », prédit le directeur du Segefa. La question de la gestion et de la reconversion des friches risque donc de devenir plus prégnante encore à l'avenir.

Mélanie Geelkens

article complet sur www.reflexions.ulg.ac.be (rubrique Société/économie)



J.-L. Wertz

Le Printemps sur deux-roues

Tous vélos-actifs ce 21 mars au Sart-Tilman

Souvent, le marcassin expie les méfaits du sanglier (proverbe danois). Si, depuis leurs postes d'observation forestiers, lesdits suidés constatent la prégnance toujours plus importante de la voiture dans le domaine universitaire du Sart-Tilman, il ne faudrait pas que ceux qui optent pour une mobilité "douce" soient victimes de cet engorgement qui génère des dangers. Trafic important, embouteillages, places de parking insuffisantes : la zone est arrivée à saturation. Une enquête vient donc d'être lancée en vue d'élaborer un plan de mobilité et de stationnement pour les 20 années à venir (voir en page 2). Près de 13 000 personnes s'y rendent quotidiennement pour y travailler, se faire hospitaliser ou rendre visite à un patient. Au CHU, 90% des visiteurs viennent en voiture. C'est également le cas d'une grande partie du personnel, majoritairement sous le régime du travail en pause, souvent incompatible avec les horaires des transports en commun.

Des pionniers toujours plus nombreux

« *Je n'ai pas de voiture et, depuis que je ne travaille plus au CHU, je me déplace à vélo à peu près pour tout*, résume Dominique Donnay, co-directrice du Théâtre universitaire (TURLg) place du 20-Août. *J'ai acheté un vélo à assistance électrique en 2008, car j'habite sur les hauteurs de Liège. C'est l'idéal pour ceux qui aiment le vélo mais pas les grosses montées. Du coup, on n'hésite pas à le prendre !* » Avec sa cape, son pantalon imperméable et sa petite remorque pour mettre ses courses, cette cycliste convaincue incarne, par l'exemple, les changements d'habitude que notre *Alma mater* appelle notamment via l'opération "Tous vélo-actifs".

Cette initiative, émanation du plan Wallonie cyclable lancé par le gouvernement wallon en 2010 à laquelle l'ULg a adhéré au même titre que 25

entreprises, administrations et universités représentant 106 000 salariés et étudiants, vise à inciter les travailleurs wallons à effectuer les déplacements domicile-travail à vélo. Pour ce faire, des bornes électriques pour recharger les bicyclettes à assistance au pédalage devraient être installées au Sart-Tilman, avant les grandes vacances, du côté du nouveau restaurant universitaire et des amphis de l'Europe. « *Il s'agit d'une collaboration entre l'administration des ressources immobilières (ARI) et le Pr Pierre Duysinx qui a ausculté les aspects techniques* », confirme Christian Evens, directeur de l'ARI.

Tous en selle

Une grande journée dédiée au vélo – autre initiative à caractère plus événementiel – aura lieu le 21 mars, dans le cadre de la 2^e édition du Printemps du vélo. Au programme : petit déjeuner pour les cyclistes de 7h30 à 9h à l'atelier vélo Intégrasport (rue de l'Aunaie 25, en face du RCAE), bourse aux vélos d'occasion de 8 à 17h et *check-up* gratuit de votre vélo par un mécanicien de l'atelier vélo (8h30 à 12h). Mais aussi des tests de vélos électriques, un "vidéomaton" pour recueillir les témoignages des cyclistes et une balade vélo guidée de 30 minutes (à 12h30) avec la participation du premier vice-recteur Albert Corhay au départ des amphis de l'Europe, en passant par le Liege Science Park. Bref, de quoi aider les deux-roues non polluants à faire leur *coming out* à l'approche des beaux jours.

Fabrice Terlonge

Contacts : tél. 04.366.99.06, courriel bernadette.babilone@ulg.ac.be
Voir la vidéo sur le site www.webtv.ulg.ac.be/velosactifs

Bientôt la Saint-Torè

Mercredi 19 mars, les Trottis

« *C'est nous les étudiants. En ingénieur à Liège. La meilleure Faculté. C'est Polytech vous m'entendez. La meilleure Faculté. C'est les Sciences appliquées.* » Dans ses phrases liminaires, le chant facultaire des ingénieurs se révèle plus présomptueux que licencieux. Mais force est de reconnaître que, au fil des années, ces buveurs supposés de perroquets (bière aromatisée au sirop de menthe, couleur de leurs toges) se sont effectivement positionnés comme l'un des comités de baptême les plus sérieux, les plus ouverts et les plus actifs de la sphère folklorique estudiantine. Mais, à lire cette assertion, les Philo, Droit, Archi et autres Médecine mordront la visière de leur penne en jurant qu'ils sont bien sûr respectivement les meilleurs et que les locataires du bâtiment B52 ont aussi le cou au moins aussi large que celui de leur volatile fétiche. Cependant, alors que l'éphéméride est aux célèbres Trottis – l'un des temps forts de la Saint-Torè –, ces derniers ont de quoi remettre les pendules à l'heure en quelques chiffres éloquentes : « *Les 4h Trottinettes de Liège, c'est 10 000 personnes, 200 participants à la course, 22 000 watts de sono, 14 bars et 10 000 litres de bière* », rappelle Valère Hotterbeex, l'actuel président du comité de baptême Ingé, organisateur de l'événement.

D'abord sous-commission de l'Association royale des élèves des écoles spéciales (AEES), qui est quasiment née lors de la création de la Faculté, le comité – devenu indépendant – est donc centenaire et peut également se targuer de n'avoir pas connu d'interruption de ses activités dans les années 80, comme ce fut le cas pour la majorité de ses homologues. « *En gros, chez eux, c'est très structuré. Ils ne donnent de toge qu'en 3^e année, leurs événements sont hyper bien organisés, ils paient toujours leurs factures et ils ont un vrai esprit de groupe* », résume un ancien président de l'Agel toujours actif dans la pérennisation de la guindaille. « *Mais ils sont devenus plus financiers que folkloriques* », tempère un autre protagoniste des festivités étudiantes.

« *Chaque section tient un bar et conserve la majeure partie du bénéfice pour l'organisation du voyage de fin d'études*, explique Valère Hotterbeex. *Il s'agit de quelques centaines d'euros. Par ailleurs, une partie de ce qui revient au comité de baptême est reversée à la fondation "Salus Sanguinis" qui soutient la recherche dans les maladies du sang, de la moelle osseuse et des ganglions. Chaque année, cela représente un chèque de plus ou moins 1000 euros.* »

Plutôt responsables et partageurs de valeurs, les "ingés" sont aussi attachés au maintien d'une continuité. En témoigne leur site internet régulièrement mis à jour depuis des années, qui mentionne le nom des anciens responsables depuis 1988. « *Il y a un passage de témoin et un suivi de la part des anciens. On leur demande souvent conseil et ils nous aident à poser des garde-fous* », confirme Valère. Une transmission d'expérience qui conduit aussi à des traditions parfois très pragmatiques comme celle qui consiste à dormir chaque année au pied de la célèbre fosse à boue fraîchement creusée et qui transforme chaque année les tabliers blancs en sarcophages boueux à l'odeur fermière. « *Certaines années, de petits malins venaient la reboucher avant l'événement. Alors, il fallait bien trouver la parade !* »

F.T.

... Et après la saint QV

Sensibiliser les étudiants ULg à la consommation responsable de l'alcool, tel est l'objectif de la saint QV.

Du 20 au 25 mars, des stands d'information proposeront aux étudiants différentes activités afin de les faire réfléchir sur leur consommation.

- jeudi 20, place du 20-Août, de 11 à 14h
- vendredi 21, à HEC-ULg, rue Louvrex, de 11 à 14h
- lundi 24, à la faculté de Droit (Bât. B31), de 11 à 14h
- mardi 25, aux amphithéâtres de l'Europe, de 11 à 14h.

Une organisation du service Qualité de vie des étudiants.

Contacts : tél. 04.366.95.09,
courriel qualitedevie@ulg.ac.be,
site www.ulg.ac.be/qualitedevie

Du talent et du cœur

Au profit du Télévie

Le Pr Vincent Castronovo aime les paillettes. Il avait donc à nouveau choisi un habit de lumière – celui des dompteurs de fauves – pour se donner à la présentation du Cabaret Télévie organisé au tout début du mois de février par les professeurs, étudiants et membres du personnel de l'Université et du CHU. Cela au profit de l'organisation caritative qui se bat contre la leucémie et les autres formes de cancer. Le Pr Castronovo aime aussi les jolies présentatrices à ses côtés. Il avait donc choisi la pétulante Fanny, arrivée sur le fil, pour l'aider à explorer un style et un humour faussement brouillons.

Après une pause dans une longue série gravée dans les planches du casino de Chaudfontaine, c'est au Trocadero que la formule revenait pour la deuxième année consécutive dans une version "ULg's got Talent". Cette fois, 500 spectateurs avaient acheté leur ticket pour juger sur pièces. « *Nous avons réuni 18 numéros après qu'un appel a été lancé en novembre. Une majorité d'étudiants a assuré le spectacle et le Pr Thierry Grisar, à la retraite depuis 2012, a même repris du service cette année* », indiquait Véronique Goffin, l'une des chevilles ouvrières de l'organisation. Il fallait donc une entrée en matière orphéonique, grâce à la Dramatique Fanfare du Théâtre universitaire, avant une exhaustive présentation d'une vingtaine de membres du jury dont faisaient partie le chanteur Frédéric François, le recteur Bernard Rentier et François Fornieri (administrateur-délégué de Mithra Pharmaceuticals). « *Que la fête commence !* », lança ensuite le matamoresque Catronovo.

Cela débuta par les bluettes humoristiques chantées par "Vilain petit zoziaux" au son de la flûte, du



Baudouin Litt

violin et de l'accordéon. Puis, avec la courageuse prestation d'Alexandra Biemar, étudiante de 1^{er} master en pharmacie, qui se lança dans une chorégraphie de claquettes... sans musique à cause d'un bogue avec son fichier musical. Danseurs, chanteurs, rockeurs, gymnastes, imitateur, humoriste et même un cycliste acrobate se sont ensuite succédé sur la scène, souvent avec un incroyable talent. « *Nous étions dans l'équipe nationale en GRS*, racontait Donatienne Geron, étudiante en 4^e master médecine, en s'affairant dans les loges exigües après un numéro très applaudi de rubans et cerceaux, en duo, sur un rythme pop. *Avec Catherine, nous nous entraînions ensemble 25 heures par semaine jusqu'à nos 18 ans. Et là, nous avons recommencé exprès pour le cabaret. On s'est vraiment super bien amusées et, même si la reprise a été dure, la souplesse et la technique sont toujours là.* » Des efforts consentis par tous, souvent avec célérité, qui ont été récompensés par un chèque de 13 100 euros qui sera versé à l'opération Télévie.

F.T.

Anticiper les migrations climatiques

Comment se dessinera la planète en 2100, alors que les climatologues prévoient de très fortes hausses de température ? 16 institutions scientifiques lancent le consortium HELIX (High-End Climate Impacts and Extremes) afin d'envisager les scénarios à +2, +4 et +6°C, avec toutes les implications – sur l'environnement et les populations – que cela engendrera. L'ULg est partie prenante de cette réflexion globale, avec une équipe de recherche portée par François Gemenne, chercheur qualifié FNRS au Centre d'études de l'ethnicité et des migrations (Cedem), et Pierre Ozer, attaché au département des sciences et gestion de l'environnement, campus d'Arlon.



Le 15^e jour du mois :
Comment est né ce projet HELIX ?

François Gemenne :
La plupart des projections sur le futur climatique sont réalisées en accord avec l'objectif établi au sommet de Copenhague en 2009,

qui fixait le "plafond" de l'augmentation de la température à ne pas dépasser à 2°C, d'ici la fin du siècle. Or, aujourd'hui, on se situe plutôt dans des hausses probables de 3,5 à 6°C. Les projections mises au point jusqu'ici sont obsolètes. Entre-temps, le protocole de Kyoto a expiré* et un éventuel nouvel accord ne s'appliquerait qu'à partir de 2020. Or il faut prendre la question à bras-le-corps : que sera le monde avec 4, voire 6°C supplémentaires ? Comment les populations vont-elles réagir à ces impacts ? C'est encore une *terra incognita*. D'où la création de ce consortium d'unités scientifiques.

Le 15^e jour : *Comment vont travailler les scientifiques ?*

Fr.G. : Financé à hauteur de 9 millions d'euros par l'Union européenne, HELIX rassemble 16 organisations durant quatre ans, sous la direction de deux acteurs britanniques : l'université d'Exeter et le MET Office (service public de météorologie). Le programme, qui constitue le premier projet international de recherche de ce type, va allier le travail des climatologues, appelés à modéliser les impacts naturels, et celui de sociologues et d'économistes. Le projet intègre les sciences de la nature et les sciences humaines, dans une méthodologie assez créative qui mêle simulations informatiques en météorologie et climatologie, travail de terrain, projections socio-économiques, etc.

Le rôle de l'ULg est de prévoir les impacts humains, en termes de déplacements de populations, que provoqueront ces scénarios à +4 et +6°C. Avec nos chercheurs, nous allons, sur base des comportements migratoires actuels des populations confrontées à des chocs climatiques, voir comment il est possible d'extrapoler les comportements. Par ailleurs, en plus de nos équipes en Belgique, nous allons faire appel à des chercheurs en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est pour avoir un ancrage sur le terrain, ces zones étant les premières à subir les conséquences du réchauffement climatique futur. Pour HELIX, nous pourrions également exploiter des données issues d'un autre projet du Cedem, le projet "Meclep" qui mènera une série d'enquêtes démographiques dans six pays touchés par des dégradations environnementales.

Le 15^e jour : *Afrique et Asie : le pire y est à prévoir ?*

Fr.G. : L'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud et du Sud-Est sont les deux cibles principales de chocs climatiques dévastateurs. Un gros risque, dans ces zones, est la possibilité d'atteindre des "points de bascule" si l'augmentation de température atteint +4°C, et *a fortiori* +6°C. Jusqu'à +2°C, les climatologues pensent qu'on n'atteindra pas ces "points de bascule", c'est-à-dire des changements tellement abrupts et irréversibles de l'environnement qu'ils engendrent une cassure catastrophique. Un peu comme les scènes du film *Le jour d'après* (ndlr : *The Day After Tomorrow*, film catastrophe de Roland Emmerich en 2004, mettant en scène d'importants dérèglements climatiques en plusieurs endroits de la planète). Il s'agirait, pour donner un exemple de "point de bascule", d'une modification des courants marins. Or il apparaît qu'une hausse de température moyenne supérieure à 2°C ne rend pas impossible ces *tipping points*.

* Seules l'Union européenne, l'Australie et quelques pays voisins ont accepté de le prolonger jusqu'en 2020.



Le 15^e jour du mois :
Ce projet croise plusieurs disciplines. Pourquoi ?

Pierre Ozer : On est véritablement face à un enjeu global et complexe, qu'il faut appréhender de manière holistique,

dans toutes ses composantes. Les climatologues se rendent compte qu'il est essentiel de coupler leur travail aux données relatives à la société. Comment les populations vont-elles gérer le stress que constitue une hausse si forte des températures ? Cette question renvoie inévitablement à la gouvernance. Une population qui quitte son lieu de vie à cause de la sécheresse pour s'installer à proximité d'un cours d'eau, par exemple, court le risque d'être victime, par la suite, d'inondations. Quitter une zone vulnérable pour une autre, c'est le cas typique d'une non-gestion politique des flux migratoires, flux qui s'enclenchent bien souvent de manière urgente et désordonnée. L'idée de HELIX est donc d'arriver à mettre au point des modèles de scénarios futurs, afin de permettre un accompagnement le plus adapté possible aux flux migratoires.

Le 15^e jour : *Comment un "stress" climatique peut-il dérégler un ensemble de choses ?*

P.O. : Plusieurs exemples montrent déjà combien les dérèglements climatiques peuvent générer des cercles vicieux entraînant des retentissements énormes sur les populations. Nos forêts, par exemple, ont subi en 2003 deux stress simultanés : une sécheresse et une rare canicule. Elles ont alors réagi "à l'envers", en rejetant du CO₂ plutôt que d'en capter, ce qui fausse le bilan global des émissions. Si l'on reporte ce phénomène à hauteur de la forêt amazonienne, on se rend compte

des impacts énormes que cela engendrerait. En Afrique de l'Ouest, le Sahel a connu une très importante sécheresse dans les années 70 et 80. Qu'en serait-il aujourd'hui si une telle situation devait se reproduire dans une région où la population et le cheptel ont triplé alors que les ressources disponibles se sont dégradées ? Autre exemple encore : à Djibouti, on relève actuellement un déficit pluviométrique énorme. Les "migrants climatiques" qui quittent les zones rurales pour la ville y sont rationnés à 10 litres d'eau par personne et par jour. Les nappes phréatiques sont exsangues et contaminées par l'eau de mer salée, ce qui entraîne des répercussions sur la santé publique. Les citoyens sont, là-bas, dépassés. Une chose en entraîne une autre, inexorablement. Et les questions climatiques retentissent sur les migrations, la santé publique, la souveraineté alimentaire et la stabilité politique des Etats. Toutes les zones *border line* peuvent basculer très vite, si un "stress" climatique supplémentaire les touche.

Le projet HELIX, par sa globalité, va tenter de dégager des scénarios possibles, des visions d'accompagnement de ces bouleversements.

Le 15^e jour : *Ce message d'un travail sur des futurs à +4 et +6°C n'est-il pas, en soi, délicat ?*

P.O. : Ces projections à +4 et +6°C ont des allures de scénarios catastrophe, mais il s'agit aujourd'hui de scénarios hautement probables. On peut espérer que ce travail scientifique provoque un électrochoc. Cependant, ces vues à long terme ne doivent pas empêcher de poursuivre le travail de réduction des émissions de CO₂. L'Union européenne finance d'ailleurs HELIX parallèlement à deux autres "projets jumeaux", lesquels traitent notamment de la diminution des émissions des gaz à effet de serre.

Propos recueillis par Marie Liégeois

interACTIVITÉ

CETTE NOUVELLE RUBRIQUE DONNE LA PAROLE A DES ACTEURS DE LA VIE UNIVERSITAIRE SUR LE MEME THEME QUE LE FACE-A-FACE EN HAUT DE PAGE.

Les prévisions des climatologues sont alarmistes pour certains pays d'Asie et d'Afrique. Pensez-vous que la Belgique est à l'abri? Que faire pour éviter un scénario catastrophe ?

Extraits des réactions que nous avons reçues (textes complets sur www.ulg.ac.be/le15jour/).



Je ne pense pas que la Belgique soit à l'abri, et ce sur deux plans : chez nous, les années météo anormales se succèdent, avec leurs lots de tempêtes, intempéries et dégâts divers, et ce qui arrive en Asie ou en Afrique nous touche toujours, même indirectement. Les productions sont mondialisées : si une région cesse de produire, cela peut faire trembler notre économie. Pour éviter le scénario catastrophe, il faut donner plus de voix aux mouve-

ments qui proposent de développer une approche durable. Chacun là où il vit peut poser des choix simples : le vélo ou le transport en commun plutôt que l'auto, l'achat local et qualitatif plutôt que la surconsommation et la malbouffe. Et en même temps, redécouvrir le bonheur simple d'un vivre-ensemble plus chaleureux et solidaire.

Samuel Dufranne, alumni (licence en information et communication, 2003)



C'est certain, le réchauffement climatique est à nos portes. Tous les modèles mathématiques s'accordent sur ce fait. Mais prédire l'avenir sur cette base est un peu présomptueux. Car, après tout, cela pourrait même être pire que prévu. Le problème, c'est le mode de fonctionnement de notre société : nous avons cru en la supériorité de l'être humain sur tout le reste, que nous pouvions adapter notre environnement à notre guise....

Il est donc peut-être temps de devenir humble. Il est temps de comprendre que c'est à nous de nous adapter, de se dire que quand on a construit sa maison sur la plage et que la mer vient lécher le seuil de notre porte, ce n'est pas le moment de faire jouer l'assurance, c'est le moment de déménager. Il y a une solution, et elle nous appartient à tous, à notre échelle : la résilience. C'est-à-dire la capacité de s'adapter à un environnement changeant. Pour une société basée sur les acquis et sur la croissance continue, c'est un changement fondamental... mais nécessaire !

Florianne Simon, alumni (licence en sciences géographiques, 2008)



Ce qui me marque, c'est la fréquence désormais régulière des événements extrêmes, certes dans des pays lointains qui paient le plus lourd tribut à nos comportements : carbone, pollution, etc. Mais également dans nos contrées : tempêtes, inondations à répétition. Ce qui marquera les esprits, ce sera, je pense, quand on aura les premiers feux de forêts estivaux de grande ampleur en Ardenne – et je suis persuadé que ça arrivera plus vite qu'on

ne le croit. Nous affrontons cela avec une responsabilité déculpée : nous avons créé le modèle industriel productiviste qui prend fin aujourd'hui sur une trajectoire schumpéterienne... Inventons un modèle économique transitionnel pour remplacer le modèle "libéralisme-pétrole-finance" qui est en train de s'écrouler sous nos yeux, dans un autodafé de ses propres réussites tant économiques que sociales : fin de la croissance, environnement dégradé, inégalités au sommet, outils industriels abandonnés.

Quentin le Bussy, alumni (licence en histoire, 2002)

4 questions à Jean-Pierre Bourguignon

L'euthanasie des mineurs



J.-L. Wertz

Jean-Pierre Bourguignon est pédiatre et professeur au département des sciences cliniques en faculté de Médecine. Il est aussi responsable de l'Institut de formation et de recherche en enseignement supérieur (Ifres).

Le jeudi 13 février dernier – par 86 voix pour, 44 contre et 12 abstentions –, la Chambre a voté l'extension aux mineurs de la loi sur l'euthanasie, soit près de 12 ans après le vote de la loi sur la fin de vie des adultes (28 mai 2002). Le sujet est éthiquement sensible et les débats furent vifs ; médecins et experts se sont exprimés par voie de presse, certains se questionnant ouvertement sur l'intérêt de la loi. Entretien avec le Pr Jean-Pierre Bourguignon sur un sujet délicat.

Le 15^e jour du mois : *Quel est votre positionnement face à l'extension aux mineurs de la loi sur l'euthanasie ?*

Jean-Pierre Bourguignon : Dans ma pratique de médecin, j'accompagne beaucoup de mineurs (et de parents) touchés par la maladie chronique, incurable au sens non-guérissable mais "soignable", comme le diabète : le combat pour vivre le mieux possible. Les objectifs sont pareils pour les pédiatres cancérologues : toujours se battre pour la vie et, souvent, gagner des années voire des dizaines, avec l'efficacité grandissante des traitements ; parfois, se battre pour la fin de vie et gagner des journées avec les soins palliatifs ; plus rarement encore, le dernier combat, quand la maladie et la douleur sont au delà du soignable, celui pour mourir le mieux possible.

Ce combat ultime, des pédiatres l'ont mené avec leur bon sens, tant professionnel qu'humain, depuis des décennies. Quand le jeune patient, sa famille et l'équipe des soignants en arrivent là, c'est au bout d'un cheminement où ils ont été partenaires, où la communication a été construite, défaite et reconstruite au fil des événements. Ce dialogue essentiel n'a pas attendu une loi pour exister et n'en avait pas besoin.

Je trouve donc un peu désuet de baliser la fin de la route par un texte de loi qui précise notamment ceci : "Après que la demande du

patient a été traitée par le médecin, les personnes concernées sont informées d'une possibilité d'accompagnement psychologique." Soit ! Je suis personnellement favorable à une législation qui pose un cadre pour une décision aussi délicate, particulièrement par le positionnement nécessaire de trois pôles à la décision : le jeune patient, les parents et le médecin avec l'équipe soignante. Après le partenariat construit entre ces pôles dans les mois ou années de lutte contre la maladie, prendre du recul me semble en effet souhaitable pour que chacun se détermine et que les parents se sentent parties prenantes d'un choix mais pas porteurs d'une décision qui pourrait se muer plus tard en remise en question incessante, voire en culpabilisation.

Le 15^e jour : *Comment est-il possible d'évaluer la capacité de discernement d'un mineur ?*

J.-P.B. : Subordonner la décision d'euthanasie à la capacité de discernement est, à mes yeux, à la fois une ouverture et un écueil. Une ouverture parce que s'enfermer dans des limites figées comme l'âge n'a pas de sens dès lors que la maturation du discernement est un processus variable individuellement et en fonction des circonstances pour un même sujet ; un écueil parce que le discernement du jeune ne s'inscrit jamais dans le tout ou rien. Les capacités d'abstraction et de projection dans le temps évoluent considérablement avec l'adolescence. Dans quelle mesure cette maturation influence-t-elle la décision du jeune patient ? A nouveau, l'écoute du verbal et du non-verbal sera cruciale pour que le jeune puisse s'exprimer au moment où il choisit d'être entendu.

Maintenir le dialogue avec lui à ce sujet est capital pour ne pas l'enfermer dans sa souffrance. Ce n'est pas anodin, parce que notre réaction première pourra être celle-ci : "Un jeune qui dit vouloir mourir, c'est contre-nature, c'est insensé ; dès lors, ce n'est pas sa volonté réelle, c'est un appel à l'aide." Je comprends cette réaction et c'est celle qui habite tout pédiatre dont moi-même : regarder d'abord l'enfant et l'adolescent comme le potentiel de vie qu'il porte, même quand ses propos ou ses attitudes sont en porte-à-faux. Mais cette conviction intime ne peut nous rendre aveugles et sourds vis-à-vis d'un jeune qui nous interpellera réellement pour en finir.

Le 15^e jour : *Puisque les soins palliatifs existent, était-il vraiment nécessaire de légiférer en la matière ?*

J.-P.B. : Comme je l'ai déjà indiqué, je reconnais à cette loi une utilité mais elle ne répond pas pour autant à une nécessité. Alors, puisque "nécessité fait loi", pourquoi une loi sans nécessité ? Je conçois que la réponse des uns et des autres variera selon la place qu'ils tiennent dans notre société. Pour ma part, ce sera à nouveau le pédiatre qui s'exprime. A côté de la délivrance que la loi signifie pour le jeune souffrant d'une douleur physique devenue insupportable, elle est aussi un choix de société qui pourrait contribuer à l'apaisement des parents, lorsque ceux-ci auront pu dépasser le deuil.

Pour les médecins, la loi crée des conditions propres à réduire les risques de dérapage. Toutefois, je ne suis pas convaincu que la gestion des situations de fin de vie par les pédiatres demain se trouvera vraiment différente d'hier. Il me paraît en tout cas clair que législation n'est pas légitimation quand la décision à prendre touche, dans les tréfonds de chacun, nos rapports à la vie et à la mort. Le danger serait de ne pas en garder conscience. *In fine*, après que le document a été signé par le mineur souhaitant mettre un terme à ses souffrances (au moins un mois avant l'issue fatale), c'est le médecin qui pose, en âme et conscience, l'acte entraînant la fin de vie.

Le 15^e jour : *Comment expliquez-vous le fait que la Belgique soit, après les Pays-Bas, le premier pays au monde à autoriser l'euthanasie pour les mineurs gravement malades ?*

J.-P.B. : Si le pédiatre que je suis avait un blanc-seing pour porter devant nos mandataires publics des questions à résoudre prioritairement pour promouvoir la santé et la qualité de vie des enfants et des adolescents, d'autres questions que l'euthanasie viendraient en tête de liste, comme l'encadrement et l'accompagnement des adolescents malades ou en difficulté. Je ne me sens donc pas en position de formuler autre chose que le souhait suivant : que la qualité de vie des mineurs adolescents dans notre société puisse trouver encore davantage de place et d'attention, dans le sillage de la loi qui vient d'être votée. Ce pourrait être une position avant-gardiste dont je me réjouirais pour notre pays.

Propos recueillis par Henri Deleersnijder



le 15^e jour du mois

SPECIAL ÉLECTION
DU RECTEUR

Université de Liège
04 366 56 74
www.ulg.ac.be

Le 22 avril prochain, la communauté universitaire de l'ULg élira son prochain Recteur.

Celui-ci prendra ses fonctions le 1^{er} octobre 2014 pour un mandat de quatre ans. Contrairement à la tradition qui s'était installée à l'ULg, le candidat se présentera seul – et non pas en tandem – devant les électeurs. Le premier vice-Recteur sera élu par le conseil d'administration (CA), sur proposition du Recteur élu, et les vice-Recteurs supplémentaires éventuels seront désignés par le CA, sur proposition du Recteur.

L'appel à candidature a été lancé. Trois candidats sont en lice. Ils présentent chacun leur programme sur le site www.ulg.ac.be/elections-recteur2014 et rencontreront les électeurs au cours de deux séances d'information : l'une au centre-ville, **aux amphithéâtres Opéra le jeudi 27 mars à 13h30** et l'autre, **aux amphithéâtres de l'Europe au Sart-Tilman, le vendredi 28 mars à 11h**.

Qui vote ?

L'ensemble de la communauté universitaire : le personnel enseignant (627), le personnel scientifique (2587), le personnel administratif, technique et ouvrier (1653) et les étudiants (19 312).

La liste des électeurs est déjà disponible sur l'intranet des élections. Jusqu'au 22 mars, il sera possible de faire constater une omission ou une inexactitude.

Ce nouveau système sera pondéré : les professeurs disposeront de 65% des suffrages, les scientifiques et les membres du Pato de 10% chacun. Quant aux étudiants, ils participeront pour 15% de l'ensemble du vote.

Comment voter ?

Le vote sera électronique, sur MyULg. Le bulletin comportera le nom de tous les candidats par ordre alphabétique, suivi d'une case "à personne" pour le vote "blanc". L'anonymat est rigoureusement garanti (voir l'interview ci-contre).

Comment être élu ?

Pour être élu, le candidat devra obtenir 50% des suffrages exprimés pondérés. A l'issue du premier tour, si aucun des candidats n'obtient la majorité, un 2^e tour sera organisé le 5 mai entre les deux candidats ayant obtenu le plus de voix. Si aucun candidat ne parvient à franchir le seuil des 50% lors de ce deuxième tour, un nouvel appel à candidature sera lancé.

Calendrier

- Début avril : une convocation sera adressée par courriel à chaque électeur.
- 22 avril : élection, de 00h00 à 23h59.59.
- 23 avril : le Segi donnera les résultats du vote à la commission électorale (par candidat et par corps) qui les proclamera et les publiera sur le site intranet des élections.

Renseignements et informations

Sur le site www.ulg.ac.be/elections-recteur2014

Vote électronique

Une première pour les élections rectORAles

L'élection du Recteur en avril 2014 restera dans les annales parce que la procédure mise en place tranche radicalement avec le passé. Non seulement les candidats à la fonction ont dû se déclarer et rendre public leur programme mais, en outre, le corps électoral s'est élargi à toutes les composantes de l'Université. Deux "premières" importantes à l'ULg !

Ce sera aussi la première fois que le scrutin se déroulera de façon électronique. Considéré comme obsolète, l'ancien bulletin de vote imprimé sur papier devient immatériel. A la manœuvre pour cette partie technique, le Service général d'informatique (Segi) est confiant. Le Recteur aussi.

Fiabilité- rapidité

« Nous avons choisi cette méthode, explique Bernard Rentier *parce que sa facilité nous paraît évidente. D'une part, elle supprime l'installation des bureaux de vote et, d'autre part, elle évite les déplacements de 25 000 personnes vers ces salles. Par ailleurs, la méthode électronique – fiable et sécurisée – assure une grande rapidité de dépouillement. Autre argument encore : même si un professeur est à l'étranger, il pourra voter et la plage horaire sera maximisée puisque les votes pourront être enregistrés le mardi 22 avril, de 00h00 jusqu'à 23h59.59.* »

Le décret précise que toute la communauté universitaire vote, soit 19 000 étudiants

et 5000 membres du personnel environ. Cela n'émeut pas le Segi déjà bien rôdé dans la mesure où il a mis en place, il y a trois ans déjà, une procédure sécurisée pour les élections étudiantes. « Cette interface devra être adaptée car les votes, cette fois, vont devoir être comptabilisés au sein de catégories précises (personnel académique, personnel scientifique, personnel Pato et étudiants). Mais le Segi me dit qu'il sera fin prêt, d'autant que les serveurs ont été modernisés », reprend le Recteur. Un seul souci demeure : si 200 personnes se connectent en même temps (à la même seconde), il pourrait y avoir une congestion temporaire (quelques secondes tout au plus). Mais les nouveaux serveurs, en toute logique, devraient pouvoir faire face à un tel afflux.

Concrètement il suffira, le mardi 22 avril, de se rendre sur myULg, dans l'outil mis en place pour l'élection. Des salles informatiques de l'ULg seront évidemment accessibles ce jour-là. Les résultats seront connus rapidement – dès le lendemain – et transmis à la commission électorale, seule habilitée à les communiquer.

Le Segi renforcera pour l'occasion la sécurité : en plus de la "garde réseau" et de la "garde système" organisées 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, il y aura, le 22 avril, une garde assurée par l'équipe de développement, au cas où... « Honnêtement, je crois

que le plus grand risque serait une panne électrique généralisée, admet Bernard Rentier. Cela peut arriver, mais pendant 24 heures, c'est tout de même assez rare, il faut raison garder. Je n'ai qu'un conseil à donner : ne pas attendre 23h58 pour se connecter. »

Sécurité - Confidentialité

Et quid du secret des votes ? La question est sensible et la réponse formelle : le Segi garantit absolument l'anonymat. Pendant la session de vote (quelques secondes), il y aura – en mémoire uniquement – un lien entre l'identifiant et l'expression du vote. Après validation du suffrage, la personne recevra une notification indiquant que son vote a été pris en compte et le vote sera comptabilisé dans la catégorie *ad hoc*. Le lien entre les deux sera alors irrémédiablement perdu. Si on interroge le système, on pourra savoir qui a voté, mais pas pour qui. L'anonymat sera donc scrupuleusement respecté.

Techniquement, il est possible de fournir un ensemble de statistiques. La commission électorale ayant souhaité recevoir les résultats des votes par candidat et par corps électoral, ce sera chose faite. Dans la mesure où le logiciel utilisé est développé en interne et donc "fait sur mesure", tout est réalisable : le Segi s'adapte.

Propos recueillis par Patricia Janssens

Les étudiants aussi

« Depuis longtemps les étudiants en étaient spectateurs et voulaient avoir leur mot à dire : c'est maintenant chose faite ! Nous allons cette année participer à l'élection du prochain Recteur de notre Université.

Jusqu'ici réservée au seul corps académique, l'élection du Recteur concernera tous les autres corps de l'Alma mater, à savoir le personnel administratif, technique et ouvrier (Pato), le personnel scientifique ainsi que – le plus large d'entre eux – le corps étudiant. C'est donc une nouvelle opportunité qui s'offre à nous de participer à la vie de l'Institution, en donnant par ce vote une indication sur le candidat préféré des étudiants. Une indication à valeur de 15% des voix. Ce qui n'est pas rien, même si les attentes initiales (20%) n'ont pas été satisfaites.

La Fédé vous conseille vivement de prendre part à cette élection. Non seulement au vote (par ailleurs obligatoire) mais aussi à la soirée-débat qu'elle organise le jeudi 3 avril à 18h30 à HEC-ULg (auditoire 050). Ce sera l'occasion de rencontrer les candidats, de les questionner sur nos préoccupations, leurs projets et de faire entendre nos demandes.

Faites-vous entendre ! »

La Fédération des étudiants de l'université de Liège

Contacts : tél. 04.366.31.99,
courriel info@fedele-ulg.be,
informations sur le site www.fede-ulg.be

MARS 2014/édition spéciale élection du recteur



J.-L. Wertz

Albert Corhay

Pensée – Savoir – Créativité – Innovation

Formation : licence et master en administration des affaires (EAA), doctorat (Ph.D.) à Cambridge (1989)

Carrière : chercheur en gestion (faculté d'Economie, de Gestion et de Sciences sociales), expérience dans le privé (TubeMeuse), puis successivement à l'ULg 1^{er} assistant, chargé de cours, professeur et professeur ordinaire (1997), professeur associé à l'université de Maastricht (1990-2005)

Prix : bourse de recherche doctorale du Collège interuniversitaire d'études doctorales dans les sciences du management (Bruxelles, 1985-1988), bourse de la Dee Corporation, Churchill College (Cambridge, 1987-1988)

Fonctions au sein de l'ULg : président au conseil des études (1991), président du département de gestion (1997), représentant au conseil d'administration (2001), doyen (2002 à 2004), élu vice-Recteur en 2005, réélu en 2009

Age : 59 ans

Quelles sont vos grandes priorités pour l'Université ?

J'ai défini trois axes prioritaires pour le mandat 2014-2018. Il faut d'abord garantir la pérennité de l'ULg. Cela se fera en partant de ses spécificités, en tout premier lieu le lien incontournable entre l'enseignement et la recherche. L'équilibre financier de notre institution est un autre paramètre essentiel, indispensable à tout développement. Mais nous construisons un nouveau modèle financier, global et solidaire, qui permettra de maintenir nos domaines d'excellence en termes d'enseignement et de recherche tout en soutenant les domaines porteurs et attractifs.

Le deuxième axe sera évidemment la mise en place du pôle académique de Liège-Luxembourg. Désormais, nous devons travailler de concert avec les Hautes Ecoles, dans le souci de l'étudiant. Un des enjeux sera bel et bien de développer de nouvelles formes de collaboration tout en y affirmant nos spécificités universitaires. Nous aurons un rôle-clé à jouer. Nous devons en être conscients.

Quant au troisième axe, il concerne l'ancrage territorial. Celui-ci est devenu un enjeu, mieux encore, une priorité pour l'avenir même de notre région et de notre Université. Une université se doit d'être ouverte, et l'ULg plus que toute autre. Elle doit former des citoyens responsables, mener une recherche transdisciplinaire d'excellence, assurer des services à la société et veiller au bien être de toute la communauté universitaire. L'ULg doit former des personnes au profil intellectuel polyvalent, à l'esprit critique, des universitaires capables de mettre leurs connaissances au service d'une société toujours plus complexe et en évolution permanente.

Enseignement et recherche sont étroitement liés.

Ce sont les deux piliers de l'*Alma mater*. Il ne faut pas se voiler la face : les ressources des universités vont en diminuant. Il n'est plus possible de proposer toutes les formations dans chacune des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles au risque de voir baisser leur qualité. L'ULg, comme les autres universités d'ailleurs, décidera de concert d'amplifier ses pointes d'excellence. Nous le ferons collégialement en détectant les secteurs d'avenir à soutenir, en repensant nos

formes de collaboration avec l'ensemble de nos partenaires. Chaque membre de notre communauté universitaire y trouvera une place. Accepter de réfléchir de cette manière, c'est reconnaître nos atouts et aider également les chercheurs à participer aux grands programmes de recherche européens : c'est essentiel. Nous maintiendrons un enseignement de qualité, spécifique, parce qu'il s'appuiera sur une recherche de qualité. Plus que jamais, nous trouverons là notre identité dans un nouveau paysage institutionnel. Le changement ne se décrète pas : il se construit au quotidien.

Je pense que nous devons aussi nous interroger sur la population étudiante issue, en très grande majorité, de la région de Liège-Luxembourg. Dispenser des cours – voire des cursus entiers – en anglais est certainement une voie à investiguer dans quelques domaines privilégiés. Non seulement parce que l'anglais est indispensable dans de multiples pans de la vie professionnelle, mais encore parce que cette formule peut attirer à Liège des étudiants du monde entier.

Vous mettez aussi l'accent sur l'innovation ?

C'est une priorité pour notre région, pour notre économie. Les spin-offs témoignent de notre capacité d'innovation, le projet "Verdir" également. A mon sens, l'ULg doit continuer dans cette voie d'ouverture vers la société. En sciences humaines également : la jeune Maison des sciences de l'homme, qui participe pleinement de cette volonté de débats et d'échanges avec la société, en est un bel exemple.

Quelques mots sur la gouvernance de l'Université ?

Je me présente seul puisque le conseil d'administration a décidé que l'élection ne concernerait que le Recteur. Mais je prône la transparence et je me présente en équipe avec trois vice-recteurs ayant une longue expérience de notre Institution et aux compétences complémentaires : le Pr Eric Haubruge, pour l'enseignement et le développement des sites, le Pr Rudi Cloots, pour la recherche, et le Pr Freddy Coignoul, pour la qualité.

Un campus durable, est-ce un objectif pour vous ?

C'est un objectif fondamental, dans la mesure de nos moyens. La mobilité au Sart-Tilman est notamment un enjeu crucial que la Ville et la Région devront rencontrer, car il faut tenir compte des milliers d'étudiants et de professeurs qui fréquentent chaque jour le campus.

Quelle place pour les femmes à l'ULg ?

L'ULg, en tant qu'Université publique et pluraliste, est par définition fortement attachée à la diversité. A ce titre, elle doit, plus qu'une autre, éviter toute discrimination. La faible proportion de femmes au sein du corps académique doit attirer notre attention. En 2013 cependant, sur 27 nominations de chargés de cours, 14 étaient des femmes. Certes, on ne retrouve pas du tout la même proportion dans les promotions académiques. Nous devons donc rester attentifs, le chemin est donc encore long, mais nous sommes sur la bonne voie.

Voir le programme complet sur le site www.ulg.ac.be/elections-recteur2014 et sur www.albertcorhay.be

(Petit) questionnaire de Proust

Quelles sont vos plus grandes qualités ?

Etre proche et à l'écoute des personnes, m'engager et prendre mes responsabilités.

Quel est votre héros dans la fiction ?

Dylan Stark.

Quelle est votre héroïne dans l'histoire ?

Marie Curie.

Quelle serait votre devise ?

"Faire ce que l'on veut mais le faire bien !"



J.-L. Wertz

Jean Winand

Pour une excellence solidaire et responsable !

L'université de Liège 2014-2018 :

une institution bicentenaire au cœur

de l'Europe et ouverte sur le monde

Formation : licence en philologie classique (1983), licence en philologie orientale (1984), AESS (1983), doctorat en philologie orientale (1989), agrégation de l'enseignement supérieur (2002)

Carrière : chercheur qualifié (1994), maître de recherche du FNRS (2002), chargé de cours (2005), professeur ordinaire (2007)

Prix : lauréat du concours des bourses de voyage (1984), lauréat de l'Académie royale de Belgique (1985), lauréat du prix des Amis de l'université de Liège (1993), lauréat du prix quinquennal des Alumni de la Fondation universitaire (1998).

Fonctions au sein de l'ULg : président du département des sciences de l'Antiquité (2004-2010), président du CUPS (1998-1999), représentant du personnel scientifique au CA (1999-2001), doyen de la faculté de Philosophie et Lettres depuis 2010

Age : 52 ans

Quelles sont vos grandes priorités pour l'Université ?

En quatre mots-clés : l'enseignement, la recherche, l'équilibre budgétaire et la gouvernance.

L'accent doit être mis sur l'enseignement. L'ULg forme des étudiants et délivre des diplômes. C'est sa mission essentielle. Les Facultés, au cœur de l'Université, sont les mieux placées pour la piloter. Cet enseignement – c'est ce qui fait sa force – est intimement lié à la recherche : les deux activités sont interdépendantes, même si elles évoluent dans des sphères budgétaires distinctes.

Deux défis nous attendent dans un avenir proche. Le premier découle du décret Paysage qui va nous amener à repenser nos relations avec les autres établissements d'enseignement supérieur. Entre opportunités et risques, la voie sera étroite : nous devons, plus que jamais, convaincre de l'utilité d'une formation en premier cycle à l'Université face à l'offre proposée ailleurs, par exemple dans les Hautes Ecoles. S'il existe parfois des intitulés de cours identiques, les formations ne sont pas interchangeables.

Le second défi est posé par le développement des nouvelles technologies de l'information. Quelques universités prestigieuses – Harvard, Stanford, MIT – se sont lancées dans des cours en ligne. S'il n'existe pas encore de formation complète et diplômante, certaines certifications sont déjà accessibles. Le mouvement prendra de l'ampleur. Il faut donc s'en préoccuper, repenser notre enseignement, analyser la valeur ajoutée d'une heure en présentiel, les implications financières, examiner les conséquences possibles sur notre infrastructure immobilière, etc. Comme lors de l'invention de l'imprimerie, nous allons vivre une révolution ! La relation étudiants-professeurs demeurera – c'est essentiel –, mais de manière modifiée, sans doute plus dense et – pourquoi pas ? – plus intéressante que par le passé.

Un mot sur la recherche et l'équilibre budgétaire ?

La recherche est consubstantielle à l'Université. Il faut viser à l'excellence internationale, ce qui a des conséquences sur notre politique de recrutement et sur notre politique budgétaire.

L'équilibre budgétaire conditionne la bonne santé de l'ensemble. La Fédération Wallonie-Bruxelles doit revoir le financement de l'enseignement supérieur. Cela sera-t-il synonyme de "moyens accrus" ? On peut en douter. Il n'est pas impossible que le "refinancement" doive plutôt être compris comme un financement différent, basé sur un autre mode de calcul, où entreraient par exemple le nombre de diplômés, le nombre de doctorants (ou de docteurs), la production scientifique (qu'il faudrait elle-même évaluer), etc. Nous devons être résolument pro-actifs sur ce dossier.

Tout ceci explique ma devise "Pour une excellence solidaire et responsable !", laquelle souligne l'ambition de l'ULg (l'excellence dans la recherche et l'enseignement), son rôle social (la solidarité envers tous les jeunes dont le projet est de faire des études universitaires) et son implication dans l'essor de sa région.

Vous évoquez aussi la gouvernance.

Oui. L'édifice repose sur le Recteur, la clef de voûte de l'Institution. Bien sûr, si je suis élu, je travaillerai en équipe, mais le gouvernement de l'Université n'est pas un gouvernement de coalition! Il met en œuvre la vision de l'Institution d'abord définie par le Recteur. En matière de gouvernance, l'ULg pâtit du fait que la Fédération Wallonie-Bruxelles est son pouvoir subsidiant (au même titre que toutes les universités), mais aussi son pourvoir organisateur. Il manque un groupe de réflexion ayant une position décalée (et donc critique) par rapport aux autorités académiques et pouvant servir de relais vers les endroits où se prennent des décisions à d'autres niveaux (milieux politiques, économiques et sociaux). Dans cet esprit, le CA (et notamment ses membres extérieurs) pourrait avoir une implication accrue.

Un campus durable, est-ce un objectif pour vous ?

En matière de constructions, mais de manière plus large sur les questions éthiques et culturelles, l'ULg a une obligation d'exemple. Que ce soit les bâtiments ou la mobilité, il faut avoir une vision à long terme, en partenariat avec la Ville, intégrant les mutations possibles dans la manière d'enseigner.

Quelle place pour les femmes à l'ULg ?

La place des femmes, notamment dans les postes de décision académiques, n'est pas ce qu'elle devrait être. Cela dit, je ne suis pas favorable à un système de quotas. Je préfère étudier des mesures concrètes pour permettre aux enseignantes et aux chercheuses de s'investir dans l'Université sans devoir complètement sacrifier la vie de famille. Par exemple, les réunions ne devraient pas se prolonger au-delà de 17h (on y gagnerait aussi en efficacité). Des aménagements devraient être envisagés pour faciliter le séjour à l'étranger. On devrait aussi se préoccuper de la garde des tout-petits, selon une approche multi-sites.

Voir le programme complet sur le site www.ulg.ac.be/elections-recteur2014 et sur <http://jeanwinandblog.wordpress.com>

(Petit) questionnaire de Proust

Quelles sont vos plus grandes qualités ?

La franchise (je déteste la langue de bois et le politiquement correct), l'esprit de décision.

Quel est votre héros dans la fiction ?

Un mélange de Swann (Proust), d'Antoine Thibault (Martin du Gard) et de Guillaume de Baskerville (Eco).

Quelle est votre héroïne dans l'histoire ?

Marie Curie.

Quelle serait votre devise ?

"Toujours y croire".



J.-L. Wertz

Pierre Wolper

Cap sur le futur : une université pour

ses étudiants, avec son personnel,

ouverte sur le monde

Formation : ingénieur électricien, électronique (1978), doctorat en informatique à Stanford University (1982)

Carrière : quatre ans dans le privé (Bell Labs – Etats-Unis) puis, à l'ULg, chargé de cours (1986) et professeur ordinaire (1989)

Prix : membre de l'Academia Europaea (depuis 2012), membre de la classe "technologie et société" de l'Académie royale de Belgique (depuis 2009), Partis Kannellakis Theory and Practice Award (2005), Gödel Prize (2000), Logic in Computer Science (LICS) Test of Time Award (2006 and 2011), chaire Francqui au titre belge aux FUNDP (1998)

Fonctions à l'ULg : président du conseil des études (1992-2003), président du département d'électricité, électronique et informatique (2001-2009), membre du conseil d'administration depuis 2001, président du conseil de gestion du SeGI, conseiller à la recherche (2005-2009) et vice-Recteur à la recherche (2009-2014)

Age : 58 ans

Quelles sont vos grandes priorités pour l'Université ?

L'Université doit être au service de sa région, participer à son essor économique, à son développement culturel et, de façon plus générale, au bien-être de sa population. Atteindre cet objectif repose sur la pleine réalisation de ses trois missions (enseignement, recherche et service à la communauté) qui, loin d'être contradictoires, sont intimement liées.

Pour y arriver, une de mes priorités sera certainement de consolider l'ancrage de l'ULg dans le réseau mondial de la recherche. C'est indispensable pour que l'Université soit un pôle de créativité, d'intelligence et de transmission de la connaissance. Etre présent au niveau mondial est un défi, mais nous avons beaucoup de talents dans notre Institution et des valeurs de rigueur, de liberté et de tolérance qui en favorisent le développement. Aussi, j'entends mieux soutenir la participation des chercheurs aux programmes européens et promouvoir la mobilité : notre programme d'accueil de post-docs étrangers est une réussite à cet égard car il contribue au tissage de nos réseaux internationaux. Notre position internationale est déjà solide et nous progresserons encore grâce à des politiques réfléchies d'orientation de nos activités.

Un mot sur l'enseignement ?

L'enseignement est au cœur de nos activités. Aujourd'hui, ses formes évoluent. Nous sommes au début d'une mutation importante provoquée par l'arrivée massive de cours de qualité accessibles par internet. Il faut dès lors que nous reconsidérons notre rôle car on assiste en quelque sorte à une inversion du modèle classique : désormais les étudiants vont pouvoir suivre le cours chez eux et venir en classe poser des questions, interagir et assimiler la matière. Je considère que nous devons rapidement être capables de leur proposer des activités qui apportent un "plus". Cette façon d'appréhender l'enseignement va stimuler les étudiants, va les impliquer davantage dans leur apprentissage. Le défi est d'inventer de nouvelles formes d'enca-

drement compatibles avec les moyens que nous avons, en n'oubliant surtout pas que la relation et l'interaction sont des ingrédients de l'apprentissage. A nous d'organiser et de stimuler cette interaction.

Cette intrusion des technologies numériques dans notre sphère de compétences donne à réfléchir parce que nous ne sommes pas un cas isolé. L'impact de ces technologies sur la société sera majeur et perturbateur. Ces questions me passionnent et je pense que le rôle de l'Université est aussi de susciter le débat, de lancer la réflexion sur les mutations qui en découleront. Cela fait partie de notre mission de "service à la communauté".

Et que dire du financement de l'Université ?

L'Université se trouve au cœur de contradictions qui lui sont imposées : elle doit accueillir tous les jeunes qui le souhaitent mais a de moins en moins de moyens financiers pour le faire. Il n'y a dès lors pas de solution miracle : il faut rationaliser nos dépenses (mais notre marge de manœuvre est limitée) et augmenter nos recettes (mais dans une "enveloppe fermée", attirer plus d'étudiants ne suffit pas). Je me battraï pour une révision de la loi de financement qui nous sorte de l'absurdité de l'enveloppe fermée : si la démographie est en hausse, il faut des budgets en hausse !

Mais, avant tout, je veillerai à une gestion saine et dans une optique à long terme de nos moyens. Nous devons offrir des perspectives claires à notre personnel et décider des économies à faire sur la base d'un consensus rationnel et transparent auquel tous pourront adhérer. Il est essentiel de prendre nos décisions en intégrant toutes leurs conséquences, dans une vue globale du fonctionnement de l'institution. L'évaluation, quantitative et surtout qualitative, peut aider mais elle ne doit pas remplacer l'élaboration réfléchie de nos objectifs.

Un campus durable, est-ce un objectif pour vous ?

L'environnement est un enjeu important, plus personne ne met cela en doute. Dans cette matière également, l'ULg doit innover et montrer la voie. Un problème crucial que nous avons à gérer est l'accès au site du Sart-Tilman et la mobilité à l'intérieur de celui-ci. Nos étudiants et notre personnel y sont confrontés tous les jours et cette question doit retenir toute notre attention, sans oublier qu'il faut faciliter les échanges et les interactions avec nos campus de Gembloux et d'Arlon.

Quelle place pour les femmes à l'ULg ?

Il y a beaucoup de femmes dans l'administration et, heureusement, on constate une augmentation de leur nombre dans le corps académique. Mais il n'y en a guère parmi les autorités ! C'est dommage pour l'Institution car je suis certain que la diversité des points de vue enrichit la réflexion. Il faut donc les encourager à prendre toute leur place. Si je suis élu, je compte proposer dans mon équipe un poste de vice-Rectrice au Pr Anne-Sophie Nyssen de la faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation. Car équipe, et travail en équipe, il y aura ! Le Recteur, s'il fixe le cap, doit pouvoir déléguer des responsabilités en toute confiance.

Voir le programme complet sur le site www.ulg.ac.be/elections-recteur2014 et sur <http://pierre.wolper.be>

(Petit) questionnaire de Proust

Quelles sont vos plus grandes qualités ?

La persévérance, le goût du travail bien fait, l'audace.

Quel est votre héros dans la fiction ?

Hamlet (il se pose des questions fondamentales).

Quelle est votre héroïne dans l'histoire ?

Marie Curie.

Quelle serait votre devise ?

"Faire les choses à fond !"

Présentation des candidats

questions à Bernard Rentier

Mobilisez-vous !



J.-L. Wertz

A l'occasion des élections, Bernard Rentier revient sur la fonction de Recteur. Les récentes modifications dans l'élection du Recteur de l'ULg – et de l'UMons – provoquent bien des commentaires. Entre ceux qui se félicitent de la transparence ainsi imposée (les candidats doivent se déclarer *urbi et orbi*) et ceux qui regrettent que l'élection soit dès lors figée, beaucoup s'interrogent sur les raisons du changement et les objectifs du décret qui les institue.

Le point avec Bernard Rentier, recteur actuel de l'ULg, observateur impartial... puisqu'il ne prendra pas part à l'élection, son statut de professeur honoraire l'écartant du scrutin.

Le 15^e jour du mois : *Comment expliquez-vous le changement de mode d'élection du Recteur ?*

Bernard Rentier : En 2009, l'UCL a modifié les règles en vigueur en instaurant le vote élargi à toute la communauté universitaire (et non plus réservé aux seuls membres du corps académique).

A côté de cela, notre système électoral semblait désuet : confier l'élection du Recteur aux seuls enseignants avait des allures de privilège, d'autant que le Recteur de l'ULg est également président du conseil d'administration où siègent des représentants des étudiants, du personnel scientifique, du personnel administratif, technique et ouvrier ainsi que du corps académique. L'ouverture du suffrage à toutes les composantes de l'Université se présentait comme une mesure démocratique. L'idée était donc dans l'air depuis quelque temps. Et les revendications des étudiants, pressantes.

Le 15^e jour : *Que pensez-vous de cette nouvelle procédure ?*

Bernard Rentier : Je peux entendre les arguments mais, que je sache, les directeurs des Hautes Ecoles ne sont pas élus. Celle

de la province de Liège, par exemple, va-t-elle organiser des élections en interne pour élire son directeur ? Plus largement, si l'argument vaut pour une institution publique, alors il doit être aussi valable pour les entreprises publiques. Pourquoi ne pas organiser des élections pour le prochain directeur de la SNCB ? Ou pour l'Administrateur de la RTBF ? On pourrait donner le droit de vote aux journalistes et aux techniciens et réserver 15% des suffrages aux téléspectateurs !

Cette décision est un peu étonnante puisque seule l'Université est contrainte, par décret, de modifier un fonctionnement qui par ailleurs a fait ses preuves.

La logique du précédent système repose sur le fait que le Recteur est en réalité un "*primus inter pares*". Il tire son autorité de sa carrière scientifique, de ses publications, de sa connaissance des enjeux de la recherche et des spécificités de l'enseignement universitaire. C'est ce qui fait que, partout dans le monde, les Recteurs sont des académiques accomplis. Cela les rend légitimes aux yeux des membres du corps académique et au sein des instances nationales ou internationales où l'on évoque la recherche, les politiques à mettre en œuvre pour l'enseignement supérieur, etc.

Je n'aimerais pas que, ce lien étant un peu atténué vu l'agrandissement de l'électorat, les Recteurs élus soient de purs gestionnaires, des administratifs avant d'être des scientifiques.

Le 15^e jour : *Trois candidats sont en lice.*

Bernard Rentier : Oui, trois professeurs ont fait acte de candidature, mais les électeurs peuvent aussi voter pour "personne" et ainsi prendre part au vote tout en refusant l'ensemble des candidats. Dans ce cas, le vote "blanc" est comptabilisé, ce qui ne sera évidemment pas le cas si l'électeur ne participe pas au

scrutin. J'attire l'attention sur le fait qu'il n'y a pas de quorum prescrit : si seuls 150 membres du personnel scientifique votent, ils emportent les 10% des voix réservés à ce corps. Je n'ai donc qu'un conseil, pour tout le monde : votez !

Le 15^e jour : *Le cumul de la fonction de Recteur avec celle de président du conseil d'administration devrait-il être remis en cause ?*

Bernard Rentier : Non. Pour ma part, j'estime que c'est une bonne chose car la probabilité que deux personnes aux commandes de l'Université s'entendent... est infime sur le long terme ! Au contraire – le Recteur de l'ULB ne me contredira pas –, des divergences de vue entre deux personnes sont fréquentes, ce qui mine la gouvernance de l'Université.

Le 15^e jour : *Le financement de l'Université risque d'être un défi majeur pour le prochain Recteur ?*

Bernard Rentier : Le problème du décret Paysage est qu'il change les règles – par exemple, celle qui supprime les années d'étude – mais ne modifie pas les subventions accordées. Mettre fin au "dé-financement" des universités sera certainement une des priorités du prochain mandat, mais il faudra aller plus loin et imaginer un nouveau système pour financer un enseignement et une recherche de qualité au profit de la société. Donner leur chance à tous les étudiants, leur proposer des filières individuelles, etc., c'est très bien, mais si les moyens ne suivent pas pour mettre en œuvre les réformes de façon intelligente, je crains que l'on assiste – comme avec l'implantation du rénové dans le secondaire – à une baisse générale de niveau.

Propos recueillis par Patricia Janssens

Petite histoire du rectorat à l'ULg (Extrait du blog de Bernard Rentier)

De 1817 à 1848 : l'Université comportait quatre Facultés (Médecine, Sciences, Droit, Philosophie et Lettres). Les Recteurs se succèdent en suivant une rotation régulière entre les Facultés. Les mandats sont courts : un an. La fonction est presque exclusivement protocolaire.

De 1848 à 1953 : la durée des mandats s'allonge : trois ans en moyenne. L'alternance facultaire est toujours observée, jusqu'en 1918.

De 1953 à nos jours : la Loi de 1953 impose des mandats de quatre ans. Celle de 1971 met en place le conseil d'administration. Premier élu dans cette nouvelle configuration,

le Pr Marcel Dubuisson (faculté des Sciences) sera réélu quatre fois (il démissionnera au milieu de son 5^e mandat, en 1971, après 18 années de rectorat). C'est la fin de l'alternance facultaire.

Aujourd'hui : le mandat du Recteur est de quatre ans, renouvelable une fois.

"L'allongement du terme rectoral de base, l'apparition de la rééligibilité et l'abandon d'une alternance facultaire ordonnée après la guerre de 1914-18 sont des indicateurs du changement de nature de la fonction, plus largement décisionnelle dans la deuxième période et dotée de pouvoirs étendus dans la troisième (en particulier de 1953 à 1971, époque du rectorat de Marcel Dubuisson, dont les pouvoirs sont considérablement renforcés, l'Institution bénéficiant d'un statut d'Etat et de

possibilités financières et immobilières considérables). La Loi de 1971 donnera plus clairement le pouvoir à un conseil d'administration élargi à tous les corps, aux étudiants et à des représentants des milieux extérieurs. En même temps, cette loi limitera les moyens des universités d'Etat suite au premier soubresaut de la crise linguistique belge et à l'implantation de l'UCL à Louvain-la-Neuve. C'est ainsi que les fonds prévus pour l'achèvement du transfert de l'ULg au Sart-Tilman n'arriveront jamais (ce que pressentait Dubuisson et ce qui motiva en bonne partie sa décision de démissionner).

L'"autonomie" accordée aux universités, une quinzaine d'années plus tard, permettra une relance du processus de rassemblement de l'ULg au Sart-Tilman (en lui conférant la propriété et la gestion de ses biens immobiliers), mais seulement d'une manière que l'on peut qualifier de

définitivement incomplète. En même temps, cette autonomie s'accompagne d'un accroissement du niveau décisionnel du conseil d'administration (et, par conséquent, du Recteur qui le préside, à l'ULg du moins).

Autre effet de la Loi de 1971 : en instaurant une répartition des moyens de l'enseignement supérieur de façon égalitaire entre les universités publiques et privées sur la base du nombre d'étudiants, elle crée une compétition entre les universités, ce qui a amené à la création d'organes de concertation (Cref, Ciuf) qui ont accru les charges rectorales en y ajoutant de nombreux éléments de politique inter-institutionnelle. Avec l'allongement des mandats et leur reconduction fréquente, c'est une certaine stabilité qui a ainsi été conférée à une fonction dont l'importance n'a fait que croître avec le temps et les réalités d'un contexte changeant."